

LA PRÉFACE



PAR ANTOINE LEBEL

Directeur Départemental DDTM



Les services de l'État sont des partenaires historiques des agences d'urbanisme. Les travaux conduits ces dernières années en témoignent résolument. Surtout, au-delà du cadre institutionnel établi, l'agence de développement et d'urbanisme (ADU) et la direction départementale des territoires et de la mer(DDTM) partagent des ambitions communes et fortes : connaître et comprendre le territoire, pour l'accompagner vers les transitions et répondre ainsi aux défis de demain.

La Sambre-Avesnois est un territoire contrasté, combinant grand pôle urbain et espaces périurbains ou ruraux, où les questions d'attractivité, de niveau de vie, de dynamique démographique, de résorption des friches industrielles, de reconquête du parc de logements ancien et dégradé se posent notamment avec force. L'impulsion du Pacte Sambre Avesnois Thiérache et les nombreuses contractualisations (action cœur de ville, petites villes de demain, villages d'avenir) sont déterminantes.

Fortement mobilisée par les collectivités, l'ADU a confirmé son rôle d'outil de proximité, de coordinateur, de centre de ressources et d'animateur du dialogue « interterritorial » nécessaire pour formuler et mettre en œuvre, à la bonne échelle, les réponses que nous devons apporter aux défis économiques, sociaux et environnementaux de nos territoires, ainsi qu'aux évolutions des modes de vie. Il s'agit notamment de penser ensemble l'urbanisme de demain, et mobiliser pour ce faire des compétences pluri-disciplinaires.

Depuis 2022, l'ADU a fait le choix d'élargir ses champs d'investigations et ses périmètres d'interventions. Désormais, l'agence intervient aux différentes échelles territoriales du Grand Hainaut-Thiérache, à travers une approche transversale et une optique à la fois prospective et opérationnelle, stratégique et réglementaire. A l'heure d'optimiser les investissements publics et d'articuler plus étroitement les politiques territoriales, les collectivités ont plus que jamais besoin d'ingénierie mutualisée, initiant les échanges et favorisant l'invention de nouvelles formes de partenariat. La DDTM répondra évidemment présente.

Dans ce contexte, après une année 2023 dense, je forme le vœu que l'agence amplifie son rôle en continuant à renforcer ses capacités techniques, continue de se projeter, d'anticiper, de constituer un « agitateur d'idées », pour accompagner le territoire dans la formalisation de réponses innovantes, qualitatives et efficaces.

2024 sera une année riche en sujets, tels que la révision du SCOT SA avec un impératif de sobriété foncière et de résorption de la vacance, mais aussi la territorialisation de la planification écologique, le déploiement du fonds vert et la reconquête des friches... Et le cinquantième anniversaire de l'agence sera aussi à célébrer.

Vous le savez, vous pouvez compter sur le soutien et l'engagement de la DDTM, pour cette année comme les suivantes !



L'EDITO



PAR BERNARD BAUDOUX

Président de l'Agence de développement et d'Urbanisme Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache



C'est avec satisfaction que je vous présente le rapport d'activités de notre agence pour l'année 2023. Cette période a été marquée par le renforcement de nos partenariats avec les acteurs institutionnels clés, à savoir l'État, le département, la région, ainsi que les EPCI du territoire. Nous avons consolidé ces liens stratégiques, témoignant de notre engagement en faveur du développement de notre territoire. Cette année l'agence a mené un projet phare à savoir la mise en place de l'outil Toile. Cet outil travaillé en partenariat avec nos confrères de l'AGUR a permis d'intensifier nos liens avec les acteurs énergétiques du territoire. Cet outil, force de connaissance, permet la représentation des flux sur la thématique. 2024 verra le travail se perpétuer avec la création de la Toile industrielle.

L'Agence a fermement préservé son savoir-faire et son engagement en matière d'ingénierie sur le territoire de la Sambre-Avesnois. Elle a élargi également son ingénierie territoriale, sur le Valenciennois, en intensifiant la collaboration avec l'agglomération de la Porte du Hainaut, mais aussi sur des territoires clés tels que la Thiérache et le Cambrésis. Conjointement, nous avons continué à tisser des liens fructueux avec les différentes communes qui nous font confiance.

En ce qui concerne le développement économique, notre Agence a concentré son travail sur la revalorisation des centres-villes et la requalification des friches. Un exemple concret de notre implication réside dans le travail en cours pour la requalification de la friche de l'hôpital de Maubeuge. Cette initiative contribue de manière significative à la stimulation de l'activité économique locale et à la redynamisation et attractivité du territoire.

Par ailleurs, notre Agence a joué un rôle central dans la planification territoriale, collaborant étroitement avec chaque commune concernée et les différents EPCI. Une réalisation majeure de cette année a été l'adoption du PLUi de la communauté de communes du Cœur de l'Avesnois.

Mettons également en lumière l'importance du travail mené pour le compte du syndicat mixte du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Pour rappel l'Agence continue de jouer un rôle central dans ce processus de suivi et d'animation et procèdera dès 2024 à l'élaboration de sa révision afin de répondre aux enjeux et objectifs du SRADDET, dans une logique du ZAN.

En conclusion, l'année 2023 a été une année pleine de réussites pour notre Agence. Nous sommes fiers de notre contribution au renforcement des liens institutionnels, à l'impulsion du développement économique, à la planification territoriale, à la préservation de notre environnement et la valorisation de notre territoire.



pages 60 - 71

SOMMAIRE

01. L'AGENCE EN 2023

Retour sur l'année 2023 par Dany Farhi	pages 10 - 11
Les membres de l'agence	pages 12 - 13
Conseil d'administration et Assemblée générale	pages 14 - 15
Nouveau Programme Partenarial d'Activités	pages 16 - 17
Les 44e rencontres FNAU «No Cultures, No Futures»	pages 18 - 19
URBA8 : Les groupes de travail	pages 20 - 21
Alternants, Stagiaires et recrutements	pages 22 - 25
Notre organigramme 2023	pages 26 - 27

N2 PÔI E ORSERVATOIRE ET DÉVEI OPDEMENT

Parole de : Jean-Christophe CHANTRELLE - Chargé de mission politique de la ville de la CAMVS	pages 30 - 31
FOCUS 1 : Élaboration de l'inventaire des zones d'activités économiques dans la CAMVS Parole de : Stéphanie SOAREZ - Directrice générale adjointe de la CAMVS	pages 32 - 35
FOCUS 2 : Élaboration du diagnostic du Programme Local de l'Habitat Parole de : Frédéric NICOLLE - Responsable de l'unité Habitat- Logement de la DDTM 59	pages 36 - 39
Les autres temps forts menés en 2023 : Observatoire / Evaluation / Prospective	pages 40 - 43

03. PÔLE PLANIFICATION ET PROJETS URBAINS

FOCUS 1 : Objectif ZAN : De l'identification des potentialités à la mise en oeuvre des stratégies foncières, le rôle de l'agence auprès des territoires	pages 46 - 47
FOCUS 2 : Évolution du PLUi de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut Parole de : Stéphane BOYEZ, Directeur général adjoint de la CAPH	pages 48 - 51
FOCUS 3: Résidences «Centre-ville Centre-bourg», l'accompagnement des agences «URBA8» et de la région auprès des communes: l'exemple d'Avesnes-sur-Helpe Parole de: Slim THABET - Chef de projet « Résidences » à l'Agence Hauts-de-France 2020-2040	pages 52 - 55

FOCUS 4 : L'apport en ingénierie de l'agence auprès des communes : pages 56 - 59 l'exemple du Nouvion-en-Thiérache

Parole de : Roselyne CAIL, Maire de Le Nouvion-en-Thiérache

Les autres temps forts menés en 2023 :	
Planification / Projets Urbains	

04. PÔLE TRANSITIONS ET TRANSFRONTALIER

FOCUS 1 : Définir une trajectoire Bas-Carbonne en 2050 en Sambre- Avesnois via le Plan Climat Air Énergies Territorial Parole de : Anthony VIENNE - Président de la Commission Environnement, Trame Verte et Bleue, Énergies Climat du Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois	pages 74 - 77
FOCUS 2 : Coopérer avec les acteurs énergéticiens Parole de : Didier COUSIN - Directeur Régional GRDF	pages 78 - 81
FOCUS 3 : Les diagnostics mobilité communaux Parole de : Francine CAUCHETEUX - Maire de BAVAY	pages 82 - 85
FOCUS 4 : Accompagner la stratégie de coopération transfrontalière du Val de Sambre	pages 86 - 87
GRAND FORMAT : Tisser l'écosystème énergétique de la Sambre- Avesnois (Toile énergétique) Parole de : Frédéric MOTTE - Vice-Président de la Région en charge de la REV3	pages 88 - 93
Les autres temps forts menés en 2023 : Transitions / Transfrontalier	pages 94 - 97

05. PÔLE COMMUNICATION ET DIFFUSION

moment historique célébré par plus d'une centaine de participants	pages 100 - 101
FOCUS 2 : Séminaire des Agences d'Urbanisme des Hauts de France : Imaginer l'Agence de Demain	pages 102 - 103
FOCUS 3 : L'ADU : Un Nouveau Nom, Une Nouvelle Image pour un Rayonnement Étendu	pages 104 - 105
FOCUS 4 : Deux séminaires internes pour l'équipe de l'agence	pages 106 - 107
FOCUS 5 : Nouveau Souffle Numérique : Le Site Web Coloré de l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache	pages 108 - 109
Analyse de nos réseaux sociaux	pages 110 - 111



Notre financement sur l'année pages 114 - 115





L'AGENCE EN 2023

Créée en 1974, l'ADU fait partie des 50 organismes publics d'études et de réflexion sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises adhérant à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). Elle est un outil d'ingénierie territoriale mutualisée participant à la construction collective des territoires. Elle imagine et accompagne avec les collectivités et ses partenaires, la Sambre Avesnois Hainaut Thiérache de demain.

Association de loi 1901, l'ADU permet de réunir autour d'elle les collectivités membres, Communautés d'agglomérations et de communes de la Sambre Avesnois Hainaut Thiérache, l'État, la Région, les partenaires publics et transfrontaliers. Elle se situe à l'interface de nombreuses politiques territoriales, qu'elle les anime ou qu'elle y contribue.

Composée d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement du territoire, les champs d'intervention de l'ADU sont variés.





DANY FARHI

Directeur de l'Agence de développement et d'Urbanisme Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache



L'année écoulée a été, sans conteste, le fruit d'un engagement collectif. Notre agence a été au cœur de nombreux projets et initiatives visant à façonner notre territoire qui se veut résilient et tourné vers l'avenir. Ce rapport d'activités témoigne de la diversité de nos actions et de l'impact concret de notre travail sur les collectivités que nous servons.

Au Pôle Observatoire et Développement, nos efforts ont été concentrés sur l'inventaire des zones d'activités économiques et le diagnostic du Plan Local de l'Habitat. Ces actions sont le reflet de notre volonté constante d'agir en faveur du développement économique et foncier de nos territoires.

Le Pôle Planification & Projets Urbains a également connu des avancées significatives avec l'évolution des PLUi, et l'approbation de celui de la communauté de communes du Cœur de l'Avesnois ; les résidences «Centre-Ville Centre-Bourg» et notre soutien en ingénierie auprès des communes. Ces projets ont contribué à façonner des stratégies durables et à accompagner le développement harmonieux de nos collectivités.

En tant qu'animatrice du SCOT Sambre Avesnois, l'agence a pu sensibiliser le territoire au Zéro Artificialisation Nette lors d'un 1er Rendez-vous en octobre dernier. Ce schéma de cohérence territoriale est au cœur de notre action, et est un levier essentiel des orientations communes en matière d'aménagement du territoire. Notre travail a permis de renforcer la cohésion et la vision partagée pour l'avenir de notre territoire.

Le Pôle Transition & Transfrontalier a travaillé ardemment sur la coopération avec les acteurs énergéticiens et les diagnostics mobilité communaux. De plus, notre engagement envers la mise en place de nouveaux projets transfrontaliers a permis de renforcer les liens avec nos partenaires belges.

Enfin, parmi les moments forts de 2023, la mise en place d'un nouveau Programme Partenarial d'Activités permet à l'agence d'engager ces actions jusqu'en 2026 renforçant nos liens entre élus et partenaires régionaux qui contribuent à nourrir notre réflexion sur l'avenir de nos territoires.

Ce rapport d'activités 2023 démontre notre engagement résolu en faveur du développement territorial durable. Je remercie chaleureusement toute l'équipe de l'agence et j'exprime ma gratitude envers l'ensemble de nos collaborateurs, partenaires et acteurs locaux qui ont contribué à ces succès. Ensemble, nous continuons à bâtir l'avenir de la Sambre Avesnois Hainaut Thiérache.



LES MEMBRES DE L'AGENCE

Validé en conseil d'administration Mai 2023

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Membres de la CAMVS

Communauté d'Agglomération Maubeuge - Val de Sambre

Monsieur Bernard BAUDOUX

Madame Florence GALLAND

Monsieur Benoît COURTIN

Monsieur Claude DUPONT

ĽÉtat

Sous-Préfète, Madame Corinne SIMON

Trésorier Payeur Général, Monsieur Jean-Louis BALL

La Région

Conseiller Régional, Monsieur Arnaud DECAGNY Conseiller Régional, Monsieur Guislain CAMBIER

LADII

l'aménagement et du littoral du

Nord (DREAL), Monsieur Julien

Monsieur Nicolas LEBLANC

Monsieur Lucien SERPILLON

Monsieur Jacques LAMQUET

Direction régionale de

l'environnement, de

Monsieur Stéphane WILMOTTE

Conseillère Régionale, Madame Marie-Sophie LESNE

Monsieur Claude MENISSEZ

Monsieur Didier GALAND

Madame Sylvie TOURNAY

Madame Fatiha KACIMI

Monsieur Patrick LEDUC

Direction Départementale des

Monsieur Antoine LEBEL

Territoires et de la Mer (DDTM),

Le Département

Conseillère Départementale, Madame Carole DEVOS Conseillère Départementale, Madame Aude VAN CAUWENBERGE

Les autres membres

Syndicat Mixte des Transports Urbains de la Sambre (SMTUS), Monsieur Arnaud BEAUQUEL

Parc Naturel Régional de l'Avesnois, Monsieur Benoît WASCAT

Université Polytechnique Hautsde-France (UPHF), Monsieur Abdelhakim ARTIBA

ENGIE, Madame Isabelle RAULT

GRT GAZ. Monsieur Jules DIATTA

Établissement public foncier (EPF), Madame Catherine BARDY

Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), Madame Hélène DESMAZIERES-CATTELOT

Chambre d'Agriculture, Monsieur Jean-Christophe RUFIN

Chambre des Métiers, Monsieur Alain DUCIEL

Les Amis de Lurçat, Monsieur Géraud DIDIER), Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Madame Sandrine DELBASSEE

> Union Régionale de l'Habitat HDF, Monsieur Jean-Michel DE RE

Union Régionale de l'Habitat HDF, Monsieur Slimane TIR

Union Régionale de l'Habitat HDF, Monsieur Jean-Pierre CHOEL

CAUE de l'Aisne, Monsieur Bruno STOOP

Les Membres Adhérents

Syndicat Mixte du SCOT, Monsieur Freddy THERY

Communauté de Communes Sud-Avesnois, Monsieur Sylvain OXOBY

Communauté de Communes du Pays de Mormal, Monsieur François ERLEM

Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, Monsieur Aymeric ROBIN et Monsieur Arnaud BAVAY Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, Monsieur Nicolas DOSEN

Ville de Fourmies, Madame Corinne LEFORT

Ville de Maubeuge, Madame Marie-Charles LALY

Ville de Wignehies, Monsieur Jean-Guy BERTIN **Ville d'Anor,** Monsieur Jean-Luc PERAT

Ville de Landrecies, Monsieur François ERLEM

Ville de Boussières-sur-Sambre, Monsieur Claude DUPONT

Ville d'Avesnes sur Helpe, Monsieur Sébastien SEGUIN

Ville de Boussois,Monsieur Jean-Claude MARET

Ville de Leval,

Monsieur Jacques THURETTE

Ville de Bachant, Monsieur David ZELANI

Ville de Louvroil, Monsieur Guiseppe ASCONE

Ville d'Hautmont.

Monsieur Stéphane WILMOTTE

Ville de Pont-sur-Sambre, Monsieur Michel DETRAIT

Ville de Limont-Fontaine, Monsieur Alexandre PAREE

Ville de Caudry, Monsieur Frédéric BRICOUT

Ville de Neuf-Mesnil,

Monsieur Daniel LEFERME

Ville de Le Cateau-Cambrésis,
Monsieur Jean-Claude LEGRAND

Ville de Sains-du-Nord, Madame Christine BASQUIN

Ville de Le Quesnoy, Madame Marie-Sophie LESNE

Ville de Cerfontaine, Monsieur Fabrice PIETTE Ville de Taisnières-sur-Hon, Madame Chantal JACMAIN

Ville d'Avesnelles, Monsieur Antoine BADIDI

Ville d'Aulnoye-Aymeries, Monsieur Hugo GEORGES

Ville de Bousignies-sur-Roc, Madame Aurélie WELONEK

Ville de Bavay, Madame Francine CAUCHETEUX

Ville de La Capelle, Monsieur Johann WERY

Ville de Douchy-les-Mines, Monsieur Michel VENIAT

Ville de Beaufort, Madame Thérèse PECHER

Ville de Rousies, Madame Josiane SULECK

Ville de Jeumont, Monsieur Pascal ORI

Ville d'Obrechies,
Monsieur Michel DUVEAUX

Ville de Noyelles-sur-Sambre, Monsieur Jean-Pierre MONNIER Ville d'Elesmes, Monsieur Eric FEDDI

Ville de Saint-Rémy-Chaussée, Monsieur Didier WILLOT

Ville de Felleries, Monsieur Pascal NOYON

Ville de La Sentinelle,
Monsieur Fric BLONDIAUX

Ville de Ferrière la Grande, Monsieur Benoît COURTIN

Ville de Guise, Monsieur Hugues COCHET

Ville de Feignies, Monsieur Patrick LEDUC

Ville de Vieux-Reng, Monsieur Jean-Pierre MANFROY

Ville de Marpent, Monsieur Jean-Marie ALLAIN

Ville Le Nouvion-en-Thiérache, Madame Roselyne CAIL

Ville de Recquignies, Monsieur Ghislain ROSIER

Ville de Marly,

Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE

LE BUREAU

Président, Monsieur Bernard BAUDOUX

Vice-Président, Monsieur Jean-Pierre CHOEL

Vice-Présidente, Madame Florence GALLAND

Vice-Président, Monsieur Arnaud DECAGNY

Trésorier, Monsieur Jacques LAMQUET

Trésorier Adjoint, Monsieur Jean-Christophe RUFIN

Secrétaire, Madame Hélène DESMAZIERES-CATTELOT

DDTM, Monsieur Antoine LEBEL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres de la CAMVS

Monsieur Bernard BAUDOUX

Madame Fatiha KACIMI

Monsieur Benoît COURTIN

Madame Florence GALLAND

Monsieur Jacques LAMQUET

La Région

Sous-Préfète, Madame Corinne SIMON

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du littoral (DREAL), Monsieur Julien LABIT

Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), Monsieur Antoine LEBEL

ĽÉtat

Conseiller Régional, Monsieur Arnaud DECAGNY

Conseiller Régional, Monsieur Guislain CAMBIER

Les autres membres

Université Polytechnique Hautsde-France (UPHF), Monsieur Abdelhakim ARTIBA

Syndicat Mixte des Transports Urbains de la Sambre (SMTUS), Monsieur Arnaud BEAUQUEL

Chambre d'Agriculture, Monsieur Jean-Christophe RUFIN

Union Régionale de l'Habitat HDF, Monsieur Jean-Pierre CHOEL

Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), Madame Hélène DESMAZIERES-CATTELOT Parc Naturel Régional de l'Avesnois, Monsieur Benoît WASCAT

Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, Monsieur Aymeric ROBIN et Monsieur Arnaud BAVAY

Communauté de Communes Sud-Avesnois, Monsieur Sylvain OXOBY

Communauté de Communes du Pays de Mormal, Monsieur Jean-Pierre MAZINGUE et Monsieur Anthony VIENNE

Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, Monsieur Nicolas DOSEN et Monsieur Freddy THERY



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

13/03/2

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Approbation du rapport d'activités 2022

Retour sur le séminaire des élus

Projet d'Agence et Programme Partenarial d'Activités

Vote des nouvelles adhésions des communes de Guise – Bousignies sur Roc
– Le Nouvion en Thiérache et ENGIE

Transfert du siège social

Budget prévisionnel 2023 et projets associés

Point Ressources Humaines

04/05/23

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Etat financier 2022

Nouvelles Adhésions des communes de Marly – Recquignies - Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut – GRT GAZ et le CAUE de l'Aisne

Budget Prévisionnel 2023

Programme Partenarial d'Activités 2023

04/05/23

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Modifications des statuts de l'Agence pour que chaque EPCI, adhérent soit représenté au sein du Conseil d'Administration

04/05/23

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

56 PARTICIPANTS

Bilan moral et financier 2022

Programme Partenarial d'Activités 2023-2026

Nouvelles adhésions (validées en CA)

Budget prévisionnel 2023

Nouveaux Projets 2023







Madame Isabelle RAULT,
Directrice Régionale Hauts de
France de ENGIE SOLUTIONS
pour un partenariat avec
l'agence dans le cadre de la Toile
Energétique.



Maire de la Ville de Marly que l'agence accompagne dans le cadre du projet d'aménagement du secteur dit de « la Rhônelle ».



NOUVEAU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITÉS

Nouveau Programme Partenarial d'Activités de l'ADU Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache

Lors de son Assemblée générale du 4 mai 2023, l'ADU a voté un Programme Partenarial d'Activités novateur. Fruit d'une démarche collective, ce programme reflète l'engagement conjoint de tous les acteurs de l'agence pour les trois années à venir.

Les membres adhérents ont choisi de faire reposer ce nouveau PPA sur 4 piliers fondamentaux:

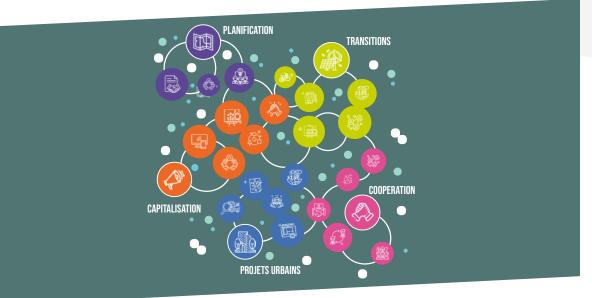
> Penser par rapport à Demain Intégration de la prospective pour anticiper les évolutions.

Valoriser et Diffuser les Bonnes Pratiques Partage d'expériences et transfert de connaissances bénéfiques.

S'appuyer sur les Ressources Locales Valorisation des ressources humaines et historiques des territoires.

Agir en Partenariat

Mobilisation de toutes les forces vives des territoires pour renforcer l'action collective.



De cela, 5 axes de travail ont été validé :

Capitalisation : Production de données, partage de connaissances, et diffusion d'observatoires pour éclairer les décisions des élus.

Planification: Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme et conseil dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Coopération : Animation des coopérations décentralisées et transfrontalières pour favoriser l'interdisciplinarité.

Transitions: Promotion de l'expérimentation et de l'innovation pour guider les territoires vers la résilience.

Projets Urbains: Accompagnement de la définition stratégique à la réalisation opérationnelle de projets urbains de qualité.



Le nouveau Programme Partenarial d'Activités de l'ADU Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache témoigne d'une volonté collective de donner du sens au développement territorial.

Structuré autour de piliers forts et axé sur la coopération, ce programme s'inscrit dans une démarche résolument tournée vers l'avenir, où la capitalisation des connaissances, la planification rigoureuse, la coopération active, les transitions éclairées, et la concrétisation de projets urbains de qualité sont au cœur des préoccupations.

En favorisant l'innovation et en agissant en partenariat, l'ADU confirme son rôle essentiel dans la construction d'un territoire durable, résilient et en constante évolution.



Retrouvez notre PPA via ce QR Code



LES 44E RENCONTRES FNAU

No Cultures, No Futures - Pas de réorientation écologique sans recomposition culturelle des territoires

La 44ème Rencontre Nationale des Agences d'Urbanisme s'est déroulée du 15 au 17 novembre 2023 à Clermont-Ferrand, organisée par l'Agence d'Urbanisme Clermont Massif Central (AUCM). Placée sous le thème «No cultures no futures», cette édition avait pour objectif de mettre en lumière les réorientations écologiques des territoires et leurs recompositions culturelles.











Les participants ont eu l'occasion d'assister à trois jours de débats, de visites et de performances, favorisant les échanges sur les enjeux cruciaux liés aux transitions nécessaires pour nos territoires. Le thème central abordait la nécessité d'une recomposition culturelle profonde face aux défis écologiques, questionnant notre manière d'habiter la planète et de façonner nos territoires à l'ère des transitions incontournables.

Cette rencontre a exploré la transition du déni à la désorientation, soulignant l'urgence d'une réinvention des modes de vie et d'une refonte de notre rapport à la planète. La nécessité d'une recomposition culturelle a été mise en avant, englobant les représentations, les récits, les codes, les pratiques, les valeurs et les attachements qui lient les collectifs humains à leurs environnements.

Bien que la recomposition culturelle soit déjà amorcée, cette 44ème rencontre a cherché à la révéler davantage. Des initiatives porteuses d'espoir dans des domaines tels que l'agriculture, l'alimentation, la production, l'énergie, l'habitat, la mobilité, l'aménagement urbain, et l'engagement démocratique ont été évoquées. Les sciences et l'art jouent également un rôle clé, mettant en scène de nouvelles pensées, savoirs, récits, imaginaires et sensibilités.

Pendant trois jours, ces questions cruciales ainsi que le rôle des agences d'urbanisme ont été explorés à travers des plénières, des visites et des retours d'expériences de projets. L'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) a activement participé à ces échanges, cherchant à mieux comprendre et répondre à ces défis sur son territoire.



URBA8: LES GROUPES DE TRAVAIL

La mise en place des clubs au sein du réseau URBA8, inspirée par les meilleures pratiques de la FNAU, vise à renforcer la solidarité inter-agences et à favoriser la communication efficace. Ces clubs, tels que FONCIER, COMMUNICATION et DONNEES/DATA, réunissent régulièrement les professionnels de chaque agence pour échanger, mutualiser les connaissances, et collaborer sur des sujets d'intérêt commun. Ils jouent un rôle essentiel dans l'enrichissement mutuel des pratiques et la génération d'idées novatrices pour le réseau URBA8.



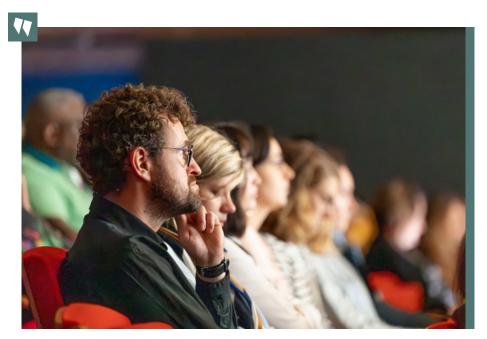
En 2023, le Club Communication a organisé quatre rencontres dynamiques en collaboration avec l'Agence de Lille, offrant aux responsables communication l'opportunité d'échanger, de partager des pratiques, et de valoriser les travaux du réseau. Les matinées et journées dédiées ont également été l'opportunité de valoriser les travaux réalisés au sein du réseau URBA8 et de créer des outils de communication visant à fédérer l'ensemble des collaborateurs et promouvoir l'impact du réseau.





Le Club Données/DATA a activement travaillé sur la mutualisation des bases de données, créant une base test sur le serveur de l'Agence de l'Artois. Un partenariat fructueux a été établi avec Geo2France, plateforme de mutualisation de l'information géographique. Ils ont décidé de créer un réseau d'ingénierie DATA, rassemblant les agences d'urbanisme, la Région et la DREAL, constituant ainsi un espace crucial pour discuter des enjeux liés à l'administration des données statistiques et géographiques, ainsi que pour partager des techniques de valorisation graphique, communément appelées «dataviz».

Le Club Foncier s'est distingué en 2023, se concentrant sur l'inventaire des zones d'activités et amorçant des réflexions sur un site d'expérimentation à Saint-Omer. La constitution d'un groupe dédié illustre l'objectif de développer une connaissance partagée. Préparant un voyage d'études en avril/mai 2024, le Club Foncier s'engage à nourrir les stratégies foncières des élus avec des solutions adaptées, affirmant ainsi son rôle clé au sein d'URBA8.





ALTERNANTS, STAGIAIRES ET RECRUTEMENTS

ALTERNANTS



Hugo HAMELIN sous contrat en alternance pour 2 ans au sein du Pôle Planification et Projets Urbains a entamé sa deuxième année de Master « Gestion des Territoires et développement local - Parcours Patrimoine et Ressources Territoriales ».

Il a été rejoint au sein du pôle Planification et Projets Urbains en septembre 2023 par Noémie PREUX, en contrat de 2 ans également, qui a commencé sa première année de Master « Gestion des Territoires et Développement Local - Parcours Patrimoine et Ressources Territoriales ».





Enfin, Emeline BOURCEREAU a été recrutée en contrat d'alternance en 3 ans, pour préparer un Bachelor Universitaire de Technologie – Gestion des Entreprises et des Administrations. Emeline est assistante comptable au sein du pôle Administratif et Financier.

STAGIAIRES



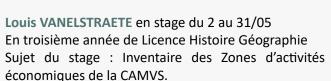
Anais VIRGILE-ALEXANDRE en stage du 9/01 au 31/03 En première année de Master Urbanisme et aménagement

Sujet du Stage : développer l'usage des mobilités douces en milieu rural : état des lieux et perspectives. A la suite de son stage, Anaïs a postulé à l'agence, pour travailler en été avant la reprise des cours, elle a été recrutée en contrat d'un mois dans la continuité des missions qu'elle a pu réaliser pendant son stage.



Elodie CARRUBBA en stage du 09/05 au 30/06 En première année de Master Mobilité environnement

Sujet de stage : Réaliser un diagnostic des « mobilités » pour une commune accompagnée par l'agence.

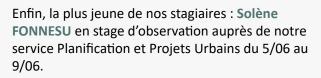






Sarah DJOUAHRA en stage du 1er/06 au 13/07 En deuxième année de Licence Gestion, Economie et

Sujet de stage : référencement des œuvres et productions de l'agence et création d'une base de données « documentation ».







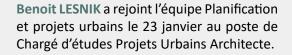
RECRUTEMENTS



Rania KLAI a rejoint le pôle Transitions et Transfrontalier le 9 janvier 2023 au poste de chargée d'études spécifiquement pour la mise en place des Toiles énergétiques et industrielles.



Thibault GUILLAUMIN a été recruté le 9 mai en tant qu'assistant communication au pôle Communication et Diffusion.





Fabio SANFILIPPO a été recruté le 1er juin en tant que chargé d'études « mobilités durables » au pôle Transitions et Transfrontalier.





Edwige PECQUERIAUX a rejoint le pôle Administratif et Financier le 1er février en remplacement de l'agent de l'entretien, partie en retraite.





Et enfin, Gwenaëlle GHESQUIERE et Camille VANDERBRIGGHE ont rejoint l'équipe Planification et Projets Urbains les 4 et 18 septembre en tant qu'assistantes d'études planification.



ORGANIGRAMME

NOTRE ORGANIGRAMME 2023



Ambre LEGRAND

Responsable du Pôle

Planification et

Projets urbains

PÔLE PLANIFICATION ET PROJETS URBAINS



Benoit LESNIK Chargé d'études Projets urbains



Chargée d'études Projets urbains



Jade DEFONTAINE Camille VANDERBRIGGHE Assistante d'études Planification



Dany FARHI

Directeur

Lynda BENAOUDJIT Chargée d'études Planification



Audrey DE PREESTER

Chargée de mission

Gwenaëlle GHESQUIERE Assistante d'études Planification



Matthieu GODARD Conseiller en énergie partagé Chargé d'études



Fabio SANFILIPPO Chargé d'études Mobilités durable



Chargée d'études Toiles®



Responsable du Pôle Transitions et Transfrontalier et du Pôle Observatoire et développement

PÔLE TRANSITIONS ET TRANSFRONTALIER

OBSERVATOIRE ET DÉVELOPPEMENT



Chargée d'études Habitat



Hugo HAMELIN Alternant Assistant d'études Planification



Noémie PREUX Alternante Assistante d'études Planification





Vincent VAILLANT Chargé d'études Observatoires



Chargé d'études



Aurélie REGNIER-SIVERY Responsable du Pôle Communication et Diffusion



Thibault GUILLAUMIN

PÔLE COMMUNICATION ET DIFFUSION



Audrey DE PREESTER



Béatrice BAUM Assistante / Chargée d'accueil



Edwige PECQUERIAUX Agent d'entretien



Emeline BOURCEREAU Alternante Assistante comptabilité



Christelle VANUXEEM Responsable du Pôle Administratif et Financier

PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER





PÔLE OBSERVATOIRE ET DÉVELOPPEMENT

L'ADU produit et met en perspective différentes données statistiques nécessaires à la conduite des politiques publiques locales. Ces observatoires ont pour objectifs de mesurer les dynamiques territoriales, les comprendre et d'identifier des trajectoires pour mieux appréhender et anticiper l'avenir. Elle décrypte les évolutions économiques et territoriales et conduit des analyses prospectives afin de nourrir les réflexions et projets de ses partenaires. Son objectif est de contribuer à l'élaboration de projets concrets, innovants, originaux. Elle met en perspective les enjeux du territoire Sambre Avesnois Hainaut Thiérache dans un cadre plus global.



PAROLE



JEAN-CHRISTOPHE CHANTREL

Chargé de mission politique de la ville de la CAMVS

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Depuis 2013, la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre (CAMVS) a affiché sous l'impulsion de Madame Nadia TERKI, Vice-présidente santé, prévention et politique de la ville, un engagement et un portage politique fort sur le sujet des discriminations. Un collectif lutte contre les discriminations a été créé avec une quarantaine d'acteurs (services de l'Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, CAF, associations, Réussir en Sambre-Avesnois, ADU) signataires d'une charte d'engagement de lutte contre les discriminations.

En 2021, la CAMVS a évalué son plan de lutte contre les discriminations. La CAMVS est reconnue pour ses actions portées par un réseau d'acteurs compétents et mobilisés grâce aux formations.

Le conseil communautaire a validé un nouveau plan lutte contre les discriminations le 9 mars 2023 qui comporte trois objectifs stratégiques :

- Soutenir les victimes
- Améliorer les pratiques professionnelles
- Déconstruire les stéréotypes

Le plan s'articule autour de cinq axes : connaître, communiquer, former, agir et évaluer qui se déclinent en objectifs opérationnels.

Pour décliner ce plan de lutte, la CAMVS porte un plan de formation financé en contrat de ville par la CAMVS et l'Etat. Le plan de formation est animé par Khalid Hamdani, directeur de l'institut Ethique et Diversité.

L'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) a intégré le Collectif lutte contre les discriminations de la CAMVS à sa création. Un agent de l'ADU s'est formé pour devenir répliquant lutte contre les discriminations. Il est en capacité d'animer des formations et des sensibilisations ou de diffuser des messages pour lutter contre les discriminations. Il est déjà intervenu auprès d'adultes en binôme avec un autre répliquant.

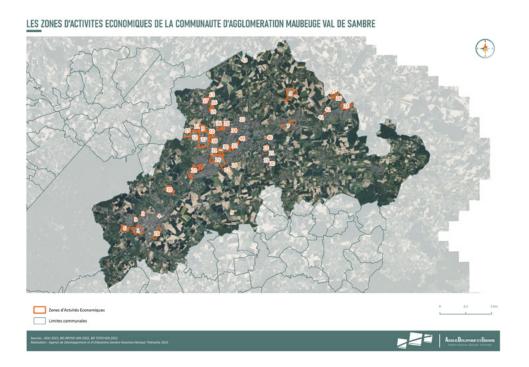
L'ADU donne également des conseils sur le volet observatoire dans le cadre des enquêtes pilotées par la CAMVS.

Au travers du nouveau plan de lutte, l'ADU continue à s'investir dans les formations et lors des différentes réunions de travail proposées par la CAMVS.



FOCUS 1

ÉLABORATION DE L'INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DANS LA CAMVS

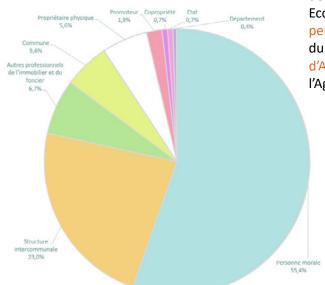


L'article 220 de la loi Climat et Résilience prévoit la réalisation par les intercommunalités d'inventaires des zones d'activités économiques (ZAE), qui sont des outils de connaissance des ZAE et de leur potentiel d'optimisation. L'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre - Avesnois Hainaut Thiérache a réalisé en 2023 l'inventaire des ZAE de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

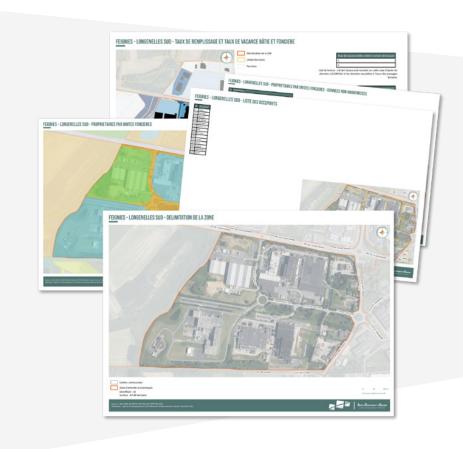
Pour réaliser ce travail, l'Agence s'est appuyée sur la connaissance locale, des passages terrains et la mobilisation de bases de données (Fichiers Fonciers, SIRENE, CFE, LOCOMVAC).

Dans cet inventaire figure un état parcellaire des unités foncières, comprenant des informations sur la surface de chaque unité ainsi que sur l'identité du propriétaire, les occupants de ces unités et également le taux de vacance des ZAE.

44 ZAE, représentant environ 1 200 hectares, ont été étudiées dans le cadre de cet inventaire. Elles sont situées en majorité sur les communes urbaines et périurbaines de l'agglomération, et principalement le long de la Sambre. La plus grande emprise économique est celle du plateau MCA (environ 140 hectares dédiés à l'activité économique), la plus petite est située sur la commune de Ferrière-la-Grande (Zone dite Duplex, de 2 ha).



Sur la CAMVS, plus de la moitié de la surface des Zones d'Activités Economiques appartient à des personnes morales. La part du foncier public sur les Zones d'Activités Economiques de l'Agglomération s'élève à 29,7%.



L'inventaire permettra d'alimenter le SCoT et le PLUi, de suivre le foncier économique et son occupation, de favoriser les synergies, la mixité et l'intensification des usages, d'instaurer un dialogue avec les propriétaires et les occupants et de requalifier les ZAE.



PAROLE DE



STÉPHANIE SOAREZDirectrice générale adjointe de la CAMVS



Pourquoi avoir fait appel à l'Agence pour élaborer l'inventaire des Zones d'Activités Economiques ?

L'Agence de Développement et d'Urbanisme est un partenaire essentiel au service de l'agglomération. Avec son expertise et son ingénierie complémentaire, elle enrichit notre capacité à concevoir des documents d'urbanisme de qualité et à mettre en place des observatoires pertinents

Face à l'enjeu stratégique de l'aménagement du territoire, la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre travaille étroitement avec l'ADU. Cette alliance s'est concrétisée par la sollicitation de l'ADU pour élaborer une méthodologie et co-construire l'inventaire des Zones d'Activités Économiques.

La méthodologie proposée ne se limite pas à une simple cartographie des Zones d'Activités Économiques (ZAE), mais intègre une vision prospective et durable.

Quel sera l'apport de cet outil de connaissance pour la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre ?

Cet inventaire va au-delà d'une simple compilation de données ; il constitue un levier essentiel pour approfondir notre compréhension du foncier disponible.

L'objectif premier de cet inventaire est de doter la CAMVS d'une connaissance approfondie du foncier, ouvrant ainsi la voie à une stratégie foncière économique plus affinée. En intégrant des paramètres tels que la sobriété foncière, l'identification de gisements potentiels, et l'optimisation des ZAE, nous élargissons la portée de notre réflexion. Cette approche vise à maximiser l'usage des terrains économiques disponibles tout en respectant les impératifs de durabilité.

L'inventaire permet d'optimiser les ZAE, favorisant une utilisation judicieuse des ressources pour un développement économique local équilibré. Cette approche renforce notre engagement envers une croissance durable, alliant efficacité économique et responsabilité environnementale.

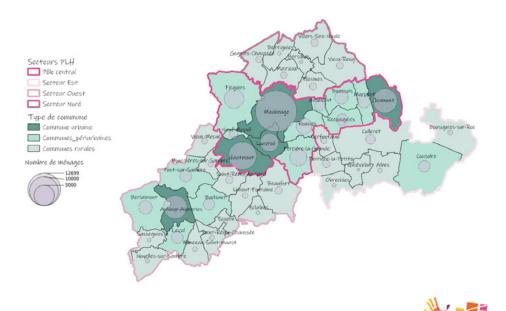


FOCUS 2

ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Elaboration du diagnostic du Programme Local de l'Habitat pour mieux connaître la situation du logement et de l'hébergement sur le territoire de la CAMVS

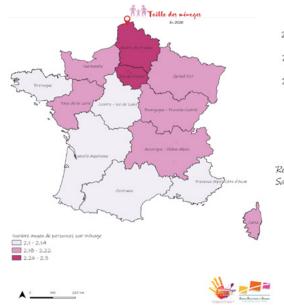
Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques...Il permet de fixer les orientations de la politique locale de l'habitat.

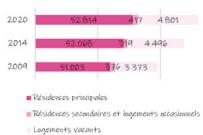


Actuellement engagée dans la révision de son Programme Local de l'Habitat (PLH), la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre se donne un objectif de réalisation d'un PLH apte à répondre aux besoins actuels et futurs de la population en termes de logement et d'hébergement tout en prenant en compte l'enjeu du zéro artificialisation nette (ZAN) qui se matérialise par une limitation de l'artificialisation des sols.

L'élaboration du troisième PLH qui porte sur la période 2025-2030, se décline en trois étapes :

- Un bilan du PLH précédent et un diagnostic
- Des orientations stratégiques
- Un programme d'actions





Réalisation: Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache selon Insee 2020

L'ADU a été missionnée pour élaborer le bilan du précédent PLH ainsi que le diagnostic du troisième PLH de la CAMVS.

Il s'agit de produire une analyse sur le fonctionnement du marché local du logement et sur les conditions d'habitat dans le territoire qui restitue une analyse de la situation existante et des évolutions en cours concernant l'adéquation de l'offre et de la demande, une analyse des dysfonctionnements constatés en matière d'équilibre social de l'habitat et de leurs conséquences et puis une définition des enjeux.

Le travail de diagnostic intègre également la définition d'une stratégie foncière propre à l'agglomération afin d'identifier les gisements fonciers susceptibles d'accueillir des opérations de logement. Commune par commune, ce travail de repérage de gisements permet de mieux territorialiser la production de logements.





PAROLE NE





Responsable de l'unité Habitat-Logement de la DDTM 59



Quelles sont les principales attentes de l'Etat en termes de politique de logement ?

L'État est attentif à la conduite d'une politique du logement en phase avec les sujets de préoccupation actuels et adaptés au contexte territorial (rénovation énergétique des logements, reconquête du tissu urbain, lutte contre la vacance et l'habitat indigne, production équilibrée de logements en limitant l'artificialisation des espaces agricoles et naturels, mixité sociale et droit au logement décent et adapté pour tous). Toutes les orientations prises et actions affichées dans le PLH s'inscriront inévitablement dans la trajectoire de transition écologique engagée par le gouvernement dans le contexte anxiogène du changement climatique et de la stratégie nationale bas carbone déployée. En France, environ 14 % des émissions de CO2 due à la combustion d'énergie concerne l'activité résidentielle, après les transports (43 %).

En plus de répondre aux besoins en logement et en hébergement, qu'estce que le Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre doit permettre ?

Le PLH doit permettre de créer une dynamique locale et de rassembler tous les acteurs de l'habitat autour d'un projet commun et partagé pour la période 2025-2030. Dès son adoption, après avis de l'État et du comité régional de l'habitat et de l'hébergement, le PLH doit rester un document repère pour conduire la politique de l'habitat décidée. Il ne faut pas perdre de vue que le PLH doit apporter, in fine, un bénéfice au territoire au service de ses habitants, sans discriminations.

Quels sont à votre sens, les défis majeurs auxquels l'agglomération doit faire face en matière de logement ?

L'agglomération doit se relever des crises industrielles et sidérurgiques ayant particulièrement frappés la Sambre depuis une cinquantaine d'années, et poursuivre un travail important de retournement d'image. En effet, le taux de pauvreté y est préoccupant et le logement social joue de ce fait un rôle majeur. Le bon équilibre reste à trouver entre l'offre sociale et l'offre privée. Le défi est de rendre le territoire sambrien de nouveau attractif par tous les leviers que sont l'emploi, l'insertion, l'éducation, le tourisme et le bien-vivre ensemble. Le logement de qualité, sobre en consommation d'énergie, reste le premier bien nécessaire pour permettre aux ménages de s'intégrer à une communauté et envisager un avenir durable.



OBSERVATOIRES

Observatoire social : chômage

On constate, de 2010 à 2023, une stabilité du chômage localement, alors qu'il a augmenté de manière significative à l'échelle nationale. Mais la lutte contre le chômage n'est pas gagnée pour autant:

- on peut relever la persistance d'un sur-chômage (différentiel de chômage entre le local et le national) extrêmement élevé, en particulier pour les femmes, les jeunes et les chômeurs de longue durée
- pour le taux de chômage toutes populations, la zone d'emploi Sambre-Avesnois-Thiérache reste le podium des territoires français
- subsiste un nombre significatif de chômeurs et surtout chômeuses de plus de 50 ans dénués de qualification
- la forte présence de chômeurs qualifiés est révélatrice du poids des autres freins à l'accès à l'emploi : adéquation des qualifications au marché du travail, manque de mobilité, problèmes de santé, discriminations ...
- le nombre de chômeurs de très longue durée reste élevé

Observatoire social : pauvreté

La Sambre et la Sambre-Avesnois ont connues ces dernières années des évolutions favorables.

On relève certes une augmentation du nombre d'allocataires de la Prime activité, plus rapide qu'en moyenne en France, mais le nombre de foyers percevant le RSA s'est réduit (alors qu'il est resté stable à l'échelle nationale) et la croissance du nombre d'allocataires de l'AAH a été modérée et de ce fait moins marquée qu'à l'échelle nationale.

On constate donc une diminution de la population pauvre.

Néanmoins le tableau reste sombre : les pauvres regroupent encore près du ¼ des foyers sambriens, 1/5ème en Sambre-Avesnois (13% en France).

La CAMVS et la CCSA font partie des 20 territoires français comportant les populations les plus pauvres.

La précarité continue à toucher fortement les personnes isolées et quinquagénaires.

Portraits des territoires sambriens en Politique de la ville

Les neuf quartiers bénéficiant de la Politique de la Ville ont été présentés au travers de notes parcourant les thèmes suivants : démographie, éducation, insertion professionnelle, revenus, logement.

Les quartiers concernés sont :

- Quartier Intercommunal Sous-le-Bois Montplaisir (Maubeuge - Neuf-Mesnil – Hautmont)
- Epinette, Pont-de-Pierre et Provinces Française (Maubeuge)
- Bois du Quesnoy (Hautmont)
- Centre-Lambreçon (Jeumont)
- Les Explorateurs-Place Du 8 Mai 1945-Jean Jaurés-La Flamenne (Feignies)
- Long-Près Près du Paradis (Louvoil)
- Quartier du Village (Ferrière-la-Grande)

A également été présentée la commune en veille : Aulnoye-Aymeries.

Évolution du nombre d'habitants 2015 à 2021

Le Hainaut-Thiérache a vu sa population se réduire de près de 2% de 2015 à 2021. Les quatre arrondissements composant ce territoire y ont contribué, mais de manière modérée concernant le valenciennois.

Les communes de grosse taille sont presque toutes en recul démographique.

Au sein de l'arrondissement d'Avesnes, les quatre Intercommunalités voient leur population se réduire, mais lentement concernant la CCPM. Les bourgs ruraux voient tous leur population se contracter, parfois de manière accélérée. En revanche, certains villages connaissent encore des croissances démographiques importantes.

Les courbes de la CAMVS

Ce document est un recueil de données statistiques permettant d'appréhender la CAMVS dans sa globalité en présentant des données de base réparties dans les domaines suivants :

- démographie
- formation
- économie
- logement
- social
- déplacements

Sont présentées à la fois des données de flux (évolutions sur de longues périodes) et de stocks (la situation à la date la plus récente permise par l'appareil statistique).

Ces informations sont présentées sous forme de diagrammes et de courbes.

Commerces et services en agence dans la Sambre

Les caractéristiques de l'agglomération sambrienne en matière commerciale font écho à sa situation sociale :

- forte densité de commerces généralistes de proximité et/ou tournés vers les populations à faible pouvoir d'achat : hard-discount, bazar, déstockage, supérettes et certains supermarchés
- peu enseignes d'équipement de la personne
- faible densité de magasins de meubles et d'électroménager
- taux de parfumeries nettement inférieur à la moyenne française
- sous-représentation des fleuristes
- omniprésence de la restauration rapide et faiblesse de la restauration traditionnelle

Les mutations n'ont pas seulement impacté le poids relatif des types de commerces, elles se sont également traduites par des évolutions d'ordre spatial.

Les centres-villes ont vu se contracter le tissu commercial alimentaire spécialisé. Ils ont subi l'exode vers les centres commerciaux périphériques de l'équipement à la personne, de commerces dédiés aux loisirs, à la santé et l'esthétique.

Les axes de circulation ont également capté une part des activités de loisir traditionnellement implantées en centre-ville.

Les centres ont par contre conservé les services en agence (en particulier les activités financières et immobilières).

Le rebond des centres-villes peut se nourrir de plusieurs éléments.

On peut en particulier noter le maintien de commerces différenciants, s'adressant parfois à une population sur une aire de chalandise élargie. Apparaissent ici des établissements relevant de la culture-loisirs, des commerces à connotation esthétique, des enseignes alimentaires et cellules relevant de l'hygiène-santébeauté.

On peut relever des cellules vacantes sur tous les types d'espaces, mais les centres-villes en concentrent la majorité. Inversement, les centres commerciaux sont peu concernés.



Centre-ville de Maubeuge



Observatoire social: santé

On peut voir dans le nombre de personnes en ALD (Affections de Longues Durées) un indicateur d'état de santé global. Le taux de personnes en ALD est plus élevé localement qu'en moyenne, en particulier dans la Sambre.

Au-delà de cet indicateur général, on peut noter:

- la présence localement d'une part importante de jeunes enfants en surpoids
- des volumes élevés ou très élevés, suivant les années, de jeunes enfants atteints de bronchopathie
- la forte prégnance des problèmes dentaires au sein des écoles classées en REP
- la persistance de la tuberculose
- des cas de dépendance aux drogues dures

L'offre médicale est loin de répondre à ces constats.

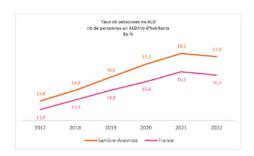
Les médecins généralistes locaux sont surchargés. En 2022, pendant qu'un médecin français réalisait 100 actes, son homologue de Sambre-Avesnois en assurait 139.

Pour presque toutes les spécialités, l'offre se révèle très réduite. On relève :

- l'absence d'offre pour stomatologie, alors que la Sambre-Avesnois aurait vocation à accueillir deux cabinets au regard de sa démographie
- une densité cinq et six fois inférieure à la norme française concernant les psychiatres général et orthoptistes
- trois fois moins de praticiens qu'en moyenne en France pour les ophtalmologues, rhumatologues, dermatologues et gynécologues
- deux fois moins de pédiatres

des écarts moins élevés mais significatifs pour les dentistes, le radiodiagnostic et l'imagerie, la neurologie, la chirurgie dentaire, l'oto-rhino laryngologie, la gastroentérologie et hépatologie et les orthophonistes

Les infirmiers et les orthophonistes nous montrent que, même lorsqu'on observe un nombre de praticiens plus fournis localement qu'en movenne en France, face à la situation sanitaire locale cette offre se révèle néanmoins insuffisante. On relève bien, pour ces deux professions, une densité plus élevée localement, mais le taux de bénéficiaires est nettement plus conséquent ce qui génère un niveau d'activité élevé par professionnel.



ÉVALUATIONS

Évaluation du NPNRU

La situation de départ des cinq quartiers relevant du NPNRU a été établie.

16 indicateurs positionnant ces quartiers par rapport à 8 objectifs du NPNRU ont été renseignés :

- augmenter la diversité de l'habitat et rééquilibrer l'offre de logements à l'échelle de la CAMVS
- conserver une offre locative abordable dans le quartier
- favoriser une plus grande mixité sociale favoriser la mixité fonctionnelle et consolider le potentiel de développement économique
- renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants

- maintenir voire renforcer la vie sociale
- augmenter l'attractivité quartier, favoriser un retournement d'image du quartier
- viser l'efficacité énergétique et contribuer à la transition écologique des quartiers

Évaluation ACV

L'Agence de Développement d'Urbanisme a mené des démarches visant à rassembler des données auprès :

- du CNAM
- de Partenord
- de Loisisambre



PROSPECTIVES

« VERS UNE TOILE INDUSTRIELLE EN SAMBRE-AVESNOIS »

A l'instar de la toile énergétique livrée pour le territoire Sambre-Avesnois en Décembre 2023, une toile industrielle est en cours de développement par les équipes de l'ADU. Suivant la même démarche méthodologique, celle-ci s'attardera plus spécifiquement sur les flux de matières circulant sur l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe. En 2023, les équipes de l'ADU ont pu tester les approches écosystémiques sur deux filières industrielles, à savoir l'agroalimentaire et la sidérurgie. La seconde Toile de l'ADU sera réalisée dans une version définitive et opérationnelle sur l'année 2024. Rappelons que la toile industrielle, au-delà de constituer un outil d'observation, vise la mise en place d'initiatives d'économie circulaire à l'échelle d'un unique bassin économique.









PÔLE PLANIFICATION ET PROJETS URBAINS

L'ADU accompagne ses partenaires dans l'animation et la conduite de missions de planification et d'études urbaines.

L'ADU est un outil d'ingénierie historique pour l'élaboration des documents d'urbanisme locaux et intercommunaux. Coordinatrice et animatrice du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), l'ADU participe à l'écriture d'autres documents stratégiques à l'échelle des intercommunalités (Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux, Programme Local de l'Habitat, Plans de mobilités, ...), de l'arrondissement, voire au-delà (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durables et d'Egalité des Territoires). Dans un contexte législatif mouvant, elle conseille et accompagne ses partenaires dans la mise en œuvre des politiques publiques.

L'Agence est ainsi aux côtés des élus et partenaires depuis la définition de la stratégie globale du territoire jusqu'à la réalisation opérationnelle de projets, dans un souci permanent de diffusion des innovations, des démarches de développement territorial durable et de recherche de qualité architecturale, urbaine et paysagère.

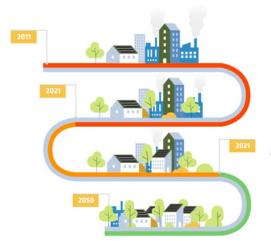
Elle aborde ainsi à une échelle mutualisée une ingénierie de proximité auprès de ses membres adhérents afin de faire émerger des projets de qualité qui façonneront le territoire de demain.



FOCUS 1

OBJECTIF ZAN: DE L'IDENTIFICATION DES POTENTIALITÉS À LA MISE EN OEUVRE DES STRATÉGIES FONCIÈRES, LE RÔLE DE L'AGENCE **AUPRÈS DES TERRITOIRES**

Le «Zéro Artificialisation Nette», intégré dans la loi Climat et Résilience promulguée en août 2021, repose sur les notions clefs suivantes : la préservation des espaces naturels et agricoles, la réduction de l'artificialisation des sols, la compensation des nouvelles constructions par des actions de renaturation ou de dé-artificialisation, et, globalement sur une planification territoriale durable et concertée pour assurer un développement des territoires plus responsable à horizon 2050.



la période 2031-2050, les territoires devront tendre vers le Zéro Artificialisation Nette

e des espaces artificialisés devra être égale en 2050, à la somme des espaces renaturés

La renaturation d'un sol consiste en des actions ou des opération de restauration ou d'amélioration de la fonctionnalité d'un sol,

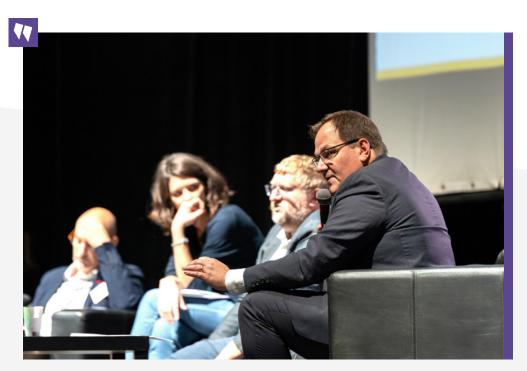


L'Agence a accompagné en 2023 ses membres adhérents dans la prise en compte de cet objectif, que ce soit :

- le Syndicat Mixte du SCOT Sambre Avesnois, à travers l'organisation du premier rendez-vous du SCOT sur la thématique ZAN en octobre 2023,
- les intercommunalités, à travers l'élaboration de leurs documents d'urbanisme intercommunaux (PLUi et PLH) intégrant une dimension foncière (identification des potentialités à vocation habitat et économie en enveloppe urbaine, calcul de la consommation d'espaces, ...) ou des inventaires des Zones d'Activités Economiques visant à identifier les terrains disponibles et bâtis vacants,
- les communes en les conseillant sur leurs projets de revitalisation des centresbourgs, de reconquête de la vacance bâtie ou de reconversion de friches.

Le travail multipartenarial porté par l'Agence permet donc à ses adhérents de bénéficier des appuis suivants :

- Expertise technique : analyse sur l'état actuel de l'artificialisation des sols dans les territoires, appui méthodologique, évaluation de l'impact des projets, identification des zones à enjeux, ...
- Accompagnement stratégique : accompagnement dans l'élaboration de stratégies visant à limiter l'artificialisation des sols, notamment au travers l'évolution des documents d'urbanisme (PLUi et SCOT, ...) afin de mettre en œuvre à l'échelle locale les objectifs nationaux
- Partage de bonnes pratiques et retours d'expérience, formation et sensibilisation







FOCUS 2

ÉVOLUTION DU PLUI DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA PORTE DU HAINAUT

En avril 2023, la CAPH adhère à l'ADU, lui permettant ainsi de bénéficier des conseils et de l'accompagnement de l'Agence. À cela s'ajoute une convention de soutien, conclue pour une durée de moins de deux ans. Celle-ci prévoit un soutien technique spécifique sur l'ensemble des procédures modificatives du PLUi.

C'est dans ce cadre qu'un travail s'est engagé sur les 46 communes couvertes par le PLUi en début d'année. L'objectif était de recenser les évolutions nécessaires des différentes pièces constituant le PLUi. Les objectifs sont d'améliorer la compréhension du PLUi, de faciliter l'instruction des dossiers ou encore de mener à bien divers projets souhaités. Au total, on compte plus de 200 demandes provenant des élus et des services techniques des communes ou de l'agglomération.



À la suite d'une analyse conjointe, l'ADU a été chargée de réaliser des propositions et d'intégrer les modifications requises pour répondre à une centaine de remarques. En plus d'assurer la faisabilité juridique de certaines demandes, notamment via le cabinet juridique conventionné, l'ADU conseille sur les possibles procédures et démarches à entreprendre et interpelle dans certains cas difficiles.

Une première procédure a été lancée en juillet. En septembre, par suite d'une soumission à évaluation environnementale, la CAPH a demandé à alléger le dossier. La nouvelle procédure vise à répondre aux besoins les plus urgents et intégrer les modifications sans enjeu environnemental majeur. Cette dernière a été lancée en fin d'année 2023 et devrait se conclure en fin 2024. D'autres procédures, plus complexes sont à l'ordre du jour en 2024.

Cette convention permet à l'ADU de développer des liens plus forts sur le territoire du SCoT du Valenciennois, dont certaines communes sont accompagnées dans le cadre de projets urbains.





PAROLE



STÉPHANE BOYEZ Directeur général adjoint de la CAPH



Pourquoi avoir fait le choix de missionner l'ADU sur les modifications de PLUi?

L'Agalomération de la Porte du Hainaut se questionnait depuis plusieurs années sur l'opportunité de créer ou d'adhérer à une agence d'urbanisme. En 2023, à la faveur d'une modification de son PLUi, la Porte du Hainaut a décidé de franchir le pas en missionnant l'ADU. Les évolutions législatives et réglementaires nous invitent à mobiliser de plus de plus de finesse et d'intelligence sur les questions urbaines et la façon de fabriquer nos territoires. Avoir à nos côtés de façon pérenne une expertise fiable, agile, qui connaisse le territoire, est un atout.

Quelle est la plus-value de l'ADU pour la CAPH?

L'ADU nous apporte compétence, engagement, disponibilité, fiabilité, sens du service public et de l'intérêt général. Nos techniciens parlent le même langage et partagent les mêmes valeurs. Nos échanges sont simples et fluides. Nous travaillons en confiance et pouvons mettre en place des stratégies et des jeux d'acteurs plus fins et plus aboutis qu'avec un prestataire privé.

Quelles évolutions futures envisagez-vous pour le partenariat avec l'ADU?

La loi ZAN, le SRADDET en cours d'élaboration, la future révision du SCOT du Valenciennois va bouleverser nos façons de piloter et d'accompagner les projets urbains. Nous envisageons désormais de recourir à l'ADU pour toutes nos évolutions réglementaires. Mais aussi, pourquoi pas, pour des missions d'animation et de pédagogie. En effet, la Porte du Hainaut a des atouts indéniables en terme d'attractivité : desserte importante, nature, industrie, patrimoine... La reprise en main par la sphère politique de l'urbanisation de nos territoires, trop souvent déléguée aux acteurs privés, est une nécessité. Je gage que l'ADU pourra nous accompagner dans ces nouvelles façons d'urbaniser et de concilier ruralité et urbanité sur notre territoire, pour un développement plus économe des ressources, plus humain et plus résilient.



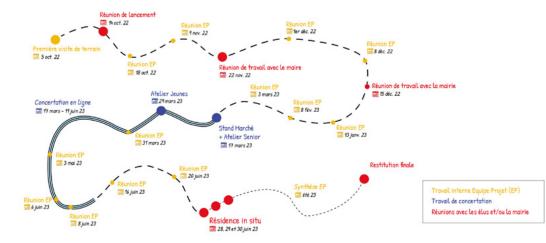
FOCUS 3

RÉSIDENCES «CENTRE-VILLE CENTRE-BOURG», L'ACCOMPAGNEMENT DES AGENCES «URBA8» ET DE LA RÉGION AUPRÈS DES COMMUNES : L'EXEMPLE D'AVESNES-SUR-HELPE

À travers l'appel à projets « Redynamisation des centres-villes et centres-bourgs », la Région Hauts-de-France concrétise son ambition en faveur de l'attractivité des villes petites et moyennes, identifiées comme structurantes dans le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Les résidences relèvent d'une triple approche :

- un travail sur le terrain : grâce à une immersion pendant plusieurs jours, l'équipe-projet s'approprie les enjeux locaux afin de proposer des réponses « sur-mesure » au plus près des attentes et des besoins du territoire;
- un partenariat inédit avec « URBA 8 » : les 8 Agences d'urbanisme des Hautsde-France mettent à disposition des experts pour les territoires, hors de leur périmètre habituel d'intervention, favorisant ainsi un regard pluridisciplinaire et un angle de vue original sur le centre-ville;
- une co-production avec les acteurs locaux: via des ateliers de travail rassemblant une multitude d'acteurs (élus municipaux et intercommunaux, techniciens de la ville, de l'État, du Département et du Pays, associations, commerçants, mais aussi usagers du centre-ville, etc.), les préconisations issues de la résidence sont partagées et opérationnelles, grâce à l'implication de partenaires et d'opérateurs (Établissement public foncier des Hauts-de-France, Banque des territoires, chambres consulaires, etc.).



Après Clermont-de-l'Oise (Oise), Tergnier (Aisne), Audruicq (Pas-de-Calais) et Péronne (Somme), la Région Hauts-de-France a proposé l'outil «Résidences» à la commune d'Avesnes-sur-Helpe, accompagnée pour cette édition de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole et de l'Agence de développement et d'urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache.

A partir des conclusions de la concertation organisée début 2023 (stand sur le marché de la commune, questionnaire en ligne, atelier seniors, atelier avec le centre socio-culturel), la résidence in situ s'est tenue en juin 2023. Les ateliers participatifs ont permis de dresser 4 enjeux thématiques. Ces enjeux ont été déclinés sur 4 secteurs stratégiques avec des propositions d'actions sur deux temporalités (d'ici la fin du mandat municipal et après le contournement de la RN2). Autant d'ingrédients permettant de rêver Avesnes en 2040. La restitution finale a eu lieu en novembre 2023 et sera produit en 2024 un cahier de synthèse comportant notamment un schéma d'aménagement global pour la commune.

Retrouvez les cahiers de synthèse des autres Résidences sur le site de l'Agence Hauts de France 2020-2040 : https://2040.hautsdefrance.fr/download/les-residences/









PAROLE NF



SLIM THABET

Chef de projet « Résidences » à l'Agence Hauts-de-France 2020-2040



Quel est le rôle de l'Agence HDF 2020-2040 ?

L'Agence Hauts-de-France 2020-2040 a plusieurs rôles, parmi lesquelles celui de «faire vivre» le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), en se rapprochant davantage du terrain pour être plus utile aux territoires.

Le SRADDET affiche notamment les deux ambitions suivantes : renforcer les pôles intermédiaires et rééquilibrer l'offre commerciale entre le centre-ville et la périphérie de ces villes. Les résidences sont nées de ces deux préoccupations.

Quelle est la nature du partenariat noué avec les agences d'urbanisme ?

Les Agences d'urbanisme réunies au sein du réseau « Urba 8 » sont des partenaires indispensables à la démarche « Résidences » ! Si la Région dispose de personnes-ressources porteuses d'une expertise, notamment dans la constitution des dossiers de co-financement, les Agences d'urbanisme fournissent des experts en matière d'ingénierie de projets et financière : des urbanistes, des architectes, des paysagistes, des spécialistes en mobilité douce, etc. habitués à accompagner les territoires dans leurs projets d'aménagement et de développement urbain. Pour les Agences d'urbanisme, les résidences sont aussi une opportunité d'intervenir hors de leurs périmètres d'action, au bénéfice de petites communes dépourvues d'ingénierie.

Quelle a été la particularité de la Résidence d'Avesnes-sur-Helpe ?

Le choix des communes d'accueil a aussi été guidé par la diversification des situations à traiter, afin de servir de source d'inspiration à d'autres municipalités. Ville-centre d'un territoire éloigné des dynamiques métropolitaines, Avesnes-sur-Helpe offrait un terrain idéal pour y déployer une résidence. Ses multiples atouts et défis ont aussi plaidé en sa faveur. L'écoute ainsi que le dynamisme de l'équipe municipale, et le travail déjà réalisé par l'ADU ont aussi été décisifs.



FOCUS 4

L'APPORT EN INGÉNIERIE DE L'AGENCE AUPRÈS **DES COMMUNES : L'EXEMPLE DU NOUVION-EN-**THIÉRACHE

Lauréate du programme « Petites Villes de Demain », la commune de Le-Nouvionen-Thiérache, a souhaité mener diverses réflexions concernant des projets centrebourg inscrits au sein de sa feuille de route en vue de concourir à la revitalisation de son centre-bourg.

Pour mener ces réflexions et concourir à la mise en œuvre de leurs projets, la commune a sollicité l'agence, tout d'abord pour le projet de réhabilitation d'un ancien bâti situé en cœur de ville, « le logement Lavisse ».

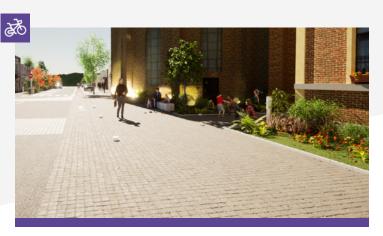
L'agence s'est donc mobilisée dès le début de l'année, aux côtés des élus et techniciens de la commune afin de réaliser une étude de faisabilité sur la transformation de ce bâti en maison des jeunes, des associations, école de musique intercommunale et accueil de loisirs sans hébergement. Une fois cette étude réalisée, l'agence a accompagné la commune pour le lancement de marché de maitrise d'œuvre et est toujours actuellement aux cotés des élus pour le suivi et veiller au bon déroulement du projet.

Par ailleurs, la commune a également souhaité entreprendre une réflexion sur le réaménagement de la Place du Général De Gaulle. De concert à cette réflexion, un diagnostic portant sur les mobilités a été réalisé en vue de conduire à des préconisations d'aménagements en faveur du déploiement des mobilités actives au travers la commune. D'une manière conjointe, le projet de réaménagement de la Place du Général de Gaulle couplée à l'étude mobilité, a permis de proposer à la commune une faisabilité sur une nouvelle dynamique de centre-bourg par la déclinaison de préconisations d'aménagements doux et la réalisation de visuels 3D sur la transformation du centre-bourg.

L'agence reste mobilisée aux cotés de la commune afin de poursuivre les études et conduire à la mise en œuvre opérationnelle des projets.









PAROLE



ROSELYNE CAIL Maire de Le Nouvion-en-Thiérache



Nous nous engageons en faveur de la dynamisation de notre territoire, les enjeux sont déterminants, ils contribuent au sentiment de bien-vivre des habitants.

Pour mener à bien cette politique et parvenir à la mise en œuvre opérationnelle de ces projets, nous avons su nous entourer de partenaires compétents comme l'ADU.

Pour la réhabilitation du bâtiment LAVISSE notamment où l'ADU nous a apporté son soutien à la réalisation d'études, au choix du marché de travaux et aux échanges techniques avec les prestataires. Si l'idée de sauvegarder notre patrimoine vient de nous, l'aspect technique et ingénierie a été confié à l'ADU, qui a rempli sa mission d'assistance conseil avec brio. Cette charge technique pèse souvent sur les porteurs de projets qui ne maîtrisent pas toujours toutes les compétences nécessaires. C'est pourquoi, le soutien de l'ADU a été primordial pour la municipalité.

Concernant le réaménagement de la Place du Général de Gaulle, c'est toute la stratégie dynamique qui a été repensée. L'ADU en a ciblé les failles pour ensuite élaborer un concept dont l'objectif est d'optimiser cet espace stratégique. Un visuel 3D nous a été présenté, ce qui nous a permis de nous projeter dans ce nouvel univers où la place est devenue le point de connexion entre les habitants.

L'ADU a également mené une étude de mobilité sur le centre-bourg. Afin de créer une connexion entre le Parc de l'Astrée situé en contre bas et le centre-ville, une piste cyclable a été imaginée allant du bas vers la place centrale de la commune. Un sens unique de circulation garantissant la sécurité des usagers et du mobilier urbain moderne, des idées que nous retenons et qui mèneront à l'aboutissement de ce projet global de redynamisation du centre-bourg.



PLANIFICATION

Animation et mise en œuvre du SCOT SA, préfiguration de la révision

En 2023, l'agence a poursuivi son accompagnement auprès du Syndicat Mixte du SCOT Sambre Avesnois. L'année fut marquée par la production du bilan du SCOT, six ans après son approbation. Suite à la présentation de ce bilan réalisé entièrement par l'agence, les élus du Conseil Syndical ont fait le choix d'entamer une révision de ce document stratégique, à lancer officiellement début 2024. L'année a été également marquée par l'approbation de la première modification du SCOT.

Vers l'approbation du PLUi de la 3CA

A la suite de l'arrêt de projet du PLUi-H de la 3CA ayant eu lieu en décembre 2022, le début de l'année 2023 a été marqué par la consultation des Personnes Publiques Associées et des communes membres de la 3CA. Les remarques formulées par ces derniers ainsi que celles issues de l'Enquête publique, organisée en septembre-octobre, ont été analysés en vue de leurs intégrations au sein du PLUI-H. Plusieurs réunions d'information (CIM, réunion PPA) ont permis de présenter les modifications effectuées en amont du conseil communautaire d'approbation de fin 2023. Le PLUI-H pourrait être rendu exécutoire en début d'année 2024

L'agence conclut donc une première étape de collaboration auprès de la 3CA avec l'élaboration de ce document stratégique. S'en suivra les étapes de la mise en œuvre et de suivi.

Arrêt de projet du PLUi de la

L'année 2023 a été marquée par le 2ème arrêt de projet du PLUi de la CCSA le 18 octobre 2023. Après le premier arrêt de projet du PLUi survenu le 15 décembre 2022, la CCSA a reçu en avril 2023, une demande du préfet l'invitant à retirer la délibération arrêtant le projet et à retravailler l'ensemble des composantes du dossier en raison de l'impact du projet sur les espaces agricoles et naturels.

En effet, après le courrier du préfet, plusieurs échanges ont eu lieu entre les services de l'Etat, la CCSA et l'équipe technique de l'ADU notamment sur la thématique de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers principalement dans le contexte actuel de réduction de consommation d'espaces.

Le projet du PLUi a été retravaillé par l'équipe technique de l'ADU en concertation avec les services de l'Etat et les élus de la CCSA afin de pouvoir répondre aux exigences liées au contexte actuel de protection des terres agricoles et forestières tout en s'inscrivant dans le projet politique de la CCSA. Les communes de la CCSA ainsi que les personnes publiques associées ont été invitées à émettre leurs avis sur le projet dès octobre 2023.

L'année 2024 sera consacrée au traitement des retours des communes et des PPA, cette étape sera suivie de l'organisation de l'enquête publique avant une approbation du projet estimée fin 2024.

Évolution n°05 du PLUi de la **CAMVS**

Le PLUi de la CAMVS a connu sa 4ème modification simplifiée durant l'année 2023 par arrêté du 04 septembre.

Cette modification avait pour objet principalement, la création de STECAL afin de permettre l'évolution et l'implantation de nouveaux projet sur le territoire de l'agglomération, ainsi que l'adaptation de ce document de planification aux évolutions règlementaires.

Par le courrier du 02 novembre 2023, le préfet a invité l'agglomération à retirer l'arrêté prescrivant la modification simplifiée n°04 du PLUi après examen du dossier et les observations émises au titre du contrôle de légalité.

Le dossier de la modification simplifiée n°04 du PLUi de la CAMVS a été retravaillé durant la fin de l'année 2023. Une nouvelle procédure de modification simplifiée sera lancée début 2024.

Vers une nouvelle version du **PLUi de la CAMVS**

PLUi de La Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre a été approuvé le 12 décembre 2019.

Après quatre années d'instruction, la CAMVS a souhaité engager fin 2023 une nouvelle procédure de modification visant à prendre en compte l'évolution des besoins des collectivités et notamment le renforcement des attentes en matière de lutte contre le dérèglement climatique.

De manière plus globale, cette procédure vise à profiter des retours d'expérience des communes pour tendre vers une meilleure appropriation et utilisation du document. L'ADU poursuit son accompagnement auprès de l'Agglomération pour mener les études qui seront lancées en 2024 : foncier, patrimoine, espaces verts, adaptation au changement climatique, ...

Atlas du patrimoine de la **CAMVS**

L'Agence a réalisé, à la suite de la demande de la CAMVS, un atlas du patrimoine bâti de l'agglomération. Cet atlas reprend les inventaires réalisés dans le cadre du PLUi et y joint de nouveaux édifices, augmentant de près d'un tiers le patrimoine recensé.

Les habitants et visiteurs du Val de Sambre sont invités à contribuer à cet observatoire en recensant ce qui fait le

patrimoine selon eux sur leur territoire, via la création d'une plateforme collaborative mise à disposition par le CAUE du Nord et portée en partenariat avec l'Université Polytechnique Hautsde-France et le PNR de l'Avesnois.

Des ateliers participatifs et des enquêtes terrains vont être organisés en 2024 par des étudiants du Master 1 Patrimoine Ressources Territoriales. Les résultats permettront de réinterroger le patrimoine protégé dans le PLUi.

Lien utile : https://s-pass.org/fr/ portail/660/atlas-du-patrimoinecamvs.html

Atlas des formes urbaines de l'arrondissement d'Avesnessur-Helpe

Le lancement début 2024 de la révision du SCoT Sambre-Avesnois doit pouvoir s'appuyer sur une connaissance détaillée des formes urbaines qui caractérise le territoire de l'arrondissement d'Avesnessur-Helpe.

L'Agence a réalisé en 2023 un atlas des formes urbaines afin d'offrir une vision des formes urbaines qui caractérisent la Sambre-Avesnois. La forme urbaine est le fruit de l'aménagement urbain et de l'occupation humaine du territoire, elle reflète le tissu urbain, le cadre bâti, la densité et les réseaux. L'atlas définit six formes urbaines distinctes qui s'appuient sur des caractéristiques issues des données foncières et d'occupation des sols. Outre une connaissance des formes urbaines du territoire, l'atlas permettra une connaissance fine des densités de bâti permettant d'adapter les orientations et objectifs du SCoT.





Accompagnement de la CAMVS dans la mise en place du système de cotation de la demande : vers une meilleure transparence dans le processus attribution du logement social

La loi ELAN a rendu obligatoire la mise en place d'un système de cotation, un outil d'aide à la décision visant à renforcer la transparence et la lisibilité du processus d'attribution du logement social, pour une meilleure information des demandeurs.

L'ADU, mandatée par la CAMVS a été chargée de faciliter l'appropriation de la méthode de cotation ainsi que l'identification des critères adaptés à son territoire.

Le rôle de l'ADU a consisté en une analyse approfondie permettant de définir une série de critères d'appréciation de la demande et à leur appliquer une pondération afin d'attribuer une note à chaque demande. L'ADU a collaboré étroitement avec la CAMVS dans le cadre d'un travail participatif impliquant les bailleurs sociaux, les services de l'Etat et les communes.

Attribution des logements sectaux CAMS

DEPANDE DE LOCEPENT SCOAL

Le demandeur fait sa demande de logement sour l'interface du SNE « Système National d'Enregatement de la demande du logement social d'Enregatement de la demande du logement social d'Enregatement de la demande du logement social

2. Attribution de points pour chaque demande « Costation »

COTATICN DE LA DEPANDE

La cotation se matérialise par l'attribution de porits à chaque demande « de présentation » de la CALEGO.

3. Notation des demandes et présentation à la CALEGO.

4. Prise de la démande de logement social des décision finale par la CALEGO.

ATTRIBUTION DU LOCEMENT

Sélection du dessiée prioritare et attribution du logement social

Qui dessiée prioritare et attribution du logement social

S. Ambustion du logement social

S. Ambustion du logement social

Mieux connaître les copropriétés pour mieux agir via des outils d'observation, de prévention et d'accompagnement (VOC et POPAC)

L'ADU a été missionnée par la CAMVS pour la création d'un atlas de Veille et d'Observation des Copropriétés (VOC) qui permet d'améliorer la connaissance du parc de logements en copropriété ainsi que repérer les copropriétés nécessitant une intervention ciblée. Sa mise en place permet de détecter le plus en amont possible des copropriétés en fragilité.

Puis, le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) dont l'animation et le suivi sont assurés par SOLIHA permet d'agir en prévention, sur les piliers de la copropriété (fonctionnement, situation financière...) et d'accompagner les copropriétés en difficulté. L'ADU se charge de la création de fiches visant à valoriser le patrimoine de Lurçat et de renforcer sa préservation.



L'expérimentation du permis de louer à la CAMVS afin de prévenir et lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil

Le permis de louer a été instauré par la loi ALUR en 2014. La CAMVS expérimente ce dispositif sur son territoire. Il a été instauré depuis le 1er juillet 2023, sur les 5 communes urbaines de la CAMVS: Maubeuge, Louvroil, Jeumont, Hautmont et Aulnoye-Aymeries.

Ce dispositif oblige tout propriétaire (ou mandataire) qui souhaite louer un logement meublé ou non meublé destiné à l'usage d'habitation principale, se situant dans le périmètre APML, de demander une « Autorisation Préalable de Mise en Location ». L'objectif de la Communauté d'Agglomération est de lutter contre la location de biens immobiliers insalubres et vérifier l'évolution de leur état par des contrôles sanitaires.

L'ADU a accompagné la CAMVS dans la cartographie de l'ensemble des périmètres APML.

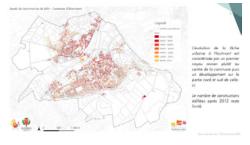


Conseil des collectivités et suivi des dispositifs d'Opérations Programmées pour l'amélioration de l'habitat « OPAH »

Une OPAH, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, est une action visant à la réhabilitation du parc immobilier bâti et l'amélioration du confort des logements, dans un périmètre précis.

Elle vise aussi à maintenir ou développer les services de voisinage.

Action de nature incitative, l'OPAH vise à créer les conditions favorables à la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat dans les périmètres concernés. L'ADU propose une mission de conseil et de suivi aux différents partenaires notamment les EPCI ou collectivités qui signent une convention d'OPAH sur le territoire d'action de l'agence. La base de données disponible à l'ADU, concernant la thématique de l'habitat ou autres indicateurs, est mise à disposition afin d'enrichir les diagnostics menés à ce sujet.







Accompagnement du programme PVD de la 3CA

L'ADU a accompagné la 3CA dans la mise en œuvre du programme «Petites Villes de Demain». Aux côtés de la cheffe de projet, l'ADU a pu conseiller la collectivité et ses collectivités lauréates, Avesnes-sur-Helpe, Avesnelles, Sains du Nord, dans la mise en œuvre des projets de revitalisation des centresbourgs (14 projets engagés en 2023). Partie prenant du comité de projet, l'agence a participé fin 2023 à la revue de projets annuelle du programme. Une étape indispensable avant de préparer le travail sur les indicateurs d'évaluation qui sera amorcé en 2024. L'Agence continue de se positionner comme une structure d'apport d'ingénierie pérenne dans la mise en œuvre de ces programmes nationaux.

PROJETS URBAINS

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CŒUR DE L'AVESNOIS



La commune d'Avesnelles a fait appel aux services de l'Agence afin de concrétiser son « Grand Projet » relatif à la revitalisation de son centre-bourg et la reconversion de l'espace Cardé et de ses abords. L'agence a participé à la définition du projet global de la commune, mêlant création d'un pôle scolaire, aménagement d'espaces publics et restructuration d'un pôle sportif. En 2023, le travail s'est focalisé sur le traitement des espaces publics, avec le lancement d'un marché de maîtrise d'oeuvre.



Sains du Nord - Concrétisation des projets de la commune

Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », l'ADU accompagne la commune de Sains-du Nord sur trois projets structurants :

- 1. Reconversion de la friche Stiona en Zones d'Activités Economiques et création d'une salle de sports
- Reconversion de l'espace dit de l'ancienne caserne avec création d'un bâtiment modulable
- 3. Reconversion de la friche Jersey de Paris en entrée de ville

L'ADU est présente aux côtés de la commune, en apport en ingénierie afin de concrétiser ces projets : présence en réunion, suivi des études réalisées par des Assistances à Maitrise d'Ouvrage, Maîtrise d'Oeuvre ou partenaires. En 2023, le concours lancé sur la salle de sports a permis de choisir un groupement chargé de réaliser cet équipement structurant pour la commune



SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE

Boussois - La poursuite des réflexions concernant les projets en centre-bourg

Dans la continuité du travail initié sur les années précédentes, l'agence a, sur 2023, poursuit l'accompagnement en ingénierie concernant les projets de la commune de Boussois ; à savoir la réhabilitation du Complexe Oscar Doom et la requalification de la place du 8 mai 1945.

La priorité s'est finalement portée sur le projet de réhabilitation du complexe Oscar DOOM, projet sur lequel l'agence est mobilisée depuis le début.

A ce stade, l'agence est aux cotés des services de la commune concernant la mission de maitrise d'œuvre.

Cerfontaine Accompagnement à la sécurisation de la traversée du centre-bourg

Dans la continuité du travail mené l'année précédente, l'agence continue d'accompagner la commune de Cerfontaine pour son projet de sécurisation de la route départementale. L'agence reste mobilisée aux cotés des partenaires pour permettre la bonne réalisation du projet, et notamment l'accompagnement à la recherche de financements.

Colleret - Sécurisation de la route départementale 936 dans le cadre de la redynamisation du centrebourg

La commune de Colleret a sollicité l'ADU afin de l'accompagner dans le cadre de son projet de redynamisation de son centre-bourg. En effet, la commune est traversée par la route départementale

936 qui se veut actuellement très passante et dangereuse compte tenu de sa proximité immédiate du centre-ville.

La commune a également exprimé son besoin d'être accompagnée par l'ADU dans le cadre de sa volonté de mettre son patrimoine immobilier aux normes énergétiques.

Une convention de soutien au titre du programme partenarial d'activités a été signée entre la commune et l'ADU en 2023 afin d'assurer ces missions.

L'ADU sera accompagnée par le bureau d'études AGECI qui sera chargé de proposer des aménagements adéquats afin d'apaiser la RD 936 qui représente un axe important sur la commune.



Colleret - Un patrimoine immobilier face aux enjeux énergétiques actuels

La commune fait appel à l'ADU pour la conseiller et l'accompagner sur la réhabilitation globale de plusieurs maisons leur appartenant et nécessitant des travaux importants principalement, thermique et énergétique.

Notre rôle consiste à guider et épauler la ville sur les démarches et étapes du projet, tant d'un point de vue technique que d'un point de vue économique, par l'identification et le pré-chiffrage des travaux, la présentation des subventions existantes auxquelles le projet est éligible et l'accompagnement quant aux procédures et choix d'entreprises.

A terme, l'objectif de la commune est d'apporter une offre de logements complémentaire répondant aux objectifs environnementaux et énergétiques actuels.



Elesmes - Sauvegarde et valorisation du patrimoine bâti de la commune

L'Agence a été sollicitée par la commune d'Elesmes afin d'étudier la faisabilité de la réhabilitation d'une ancienne ferme datant du XVIIème siècle. Ce bâtiment est le dernier élément patrimonial de la commune, il représente alors un enjeu fort de sauvegarde. Le rôle de l'ADU est d'accompagner la commune dans la transformation de ce bâtiment et de définir le projet global ainsi que l'avenir de ce bâtiment.



Ferrière-la-Grande - Vers une nouvelle dynamique du centre-ville

Après la phase de concertation qui s'est tenue en 2022 avec les habitants sur le projet de redynamisation du centre-ville de Ferrière-la-Grande, l'ADU a travaillé sur des propositions d'aménagement en tenant compte des avis des habitants sur le projet.

En effet, le début de l'année 2023 était consacré à l'ajustement du projet d'aménagement des deux places, à savoir, la place de la République et la place Gambetta.

Après validation par l'équipe municipale du projet d'aménagement présenté par l'ADU, le lancement du marché de maitrise d'œuvre a eu lieu en juillet 2023. Après analyse des offres reçues, le groupement AGECI a été retenu afin de travailler sur le projet. Dès septembre 2023, des réunions de travail se sont

tenues entre la commune, l'ADU et AGECI afin de travailler sur les différentes phases du projet. Le démarrage des travaux est prévu pour le deuxième semestre de l'année 2024.



Hautmont - Complexe sportif Jean Damien

Projet lancé en 2021 par la commune d'Hautmont pour la construction d'un complexe sportif abritant diverses activités sportives, l'agence a poursuit durant l'année 2023 l'accompagnement de la commune pour la réalisation de ce projet.

Au cours de cette année, nous retiendrons l'accompagnement de la commune auprès de l'équipe de Maitrise d'œuvre lauréate. Enfin au second semestre de cette année, le projet a été marqué par le lancement des travaux, l'occasion pour l'agence de rester aux côtés de la commune pour le suivi du chantier.



Hautmont - Valorisation du **Patrimoine et Redynamisation** du Centre-Ville

Suite au travail entrepris en collaboration avec la Ville d'Hautmont pour la reconquête de son centre-ville, l'année 2023 a marqué une continuation du travail fructueux, en mettant l'accent sur la programmation urbaine du centreville, en partenariat avec le cabinet MAES. Une attention particulière a été accordée à l'aménagement du Square du 8 mai 1945, tandis qu'en parallèle, la commune a franchi une étape significative en signant la vente avec la société Histoire et Patrimoine pour la vente de l'abbaye, un emblème situé au cœur de la ville. Cette abbaye, en cours de réhabilitation, retrouvera bientôt son éclat d'antan pour abriter des logements de standing dans les deux prochaines années. Le travail de l'agence se poursuit dans la même dynamique avec la restauration de l'église et la requalification de la rue Marcel Aimé.

Limont-Fontaine - Un projet de réhabilitation de Patrimoine

commune de Limont-Fontaine avait sollicité l'agence dès 2021 pour l'accompagner en ingénierie sur la mise en œuvre de son projet portant sur la réhabilitation de l'Eglise Saint-Géry. La commune de Limont-Fontaine a la particularité de disposer de deux églises, cependant la municipalité a souhaité réhabiliter la seconde qui était en état de vétusté avancée.

Dans la continuité du travail mené depuis quelques années, l'agence a en 2023 soutenu la commune dans les études rendus par l'équipe de maitrise d'œuvre, également l'agence a accompagné la commune dans le montage financier du projet par la mobilisation des partenaires financeurs en vue de conduire à la viabilité financière du projet.



Louvroil - Construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier des près du paradis

Dans le cadre du NPNRU et plus spécifiquement le renouvellement urbain du quartier des Près du Paradis à Louvroil, l'ADU accompagne le projet

de construction d'un nouveau groupe scolaire qui comprendra les écoles maternelle et primaire, un restaurant scolaire et des locaux périscolaires.

Le rôle de l'ADU consiste en l'assistanceconseil pour l'élaboration du programme et l'analyse des offres du concours de maitrise d'œuvre, ainsi que la bonne articulation avec l'ensemble des projets NPNRU sur le territoire.

Louvroil - La Maison de l'Animation fait peau neuve

La commune a sollicité l'Agence afin de la conseiller quant aux possibilités de réhabilitation et réagencement intérieurs de la Maison de l'Animation, venant ainsi compléter les travaux d'isolation et bardage extérieurs déjà programmés.

L'enjeu pour la commune est de réfléchir à un projet global, cohérent et judicieusement planifié, afin de combiner rénovation extérieure et intérieure.

Notre rôle dans le cas présent est l'Assistance Conseil et Technique concernant les aspects relatifs à l'enveloppe budgétaire prévisionnelle en fonction des choix architecturaux et programmatiques possibles, afin que la ville puisse établir les dossiers nécessaires.

Maubeuge - Construction du groupe scolaire Franck-Debussy

Dans le cadre du N.P.N.R.U. l'agence poursuit son accompagnement auprès de la commune de Maubeuge dans le projet de reconstruction du groupe scolaire Franck-Debussy, accompagnée par une Assistance à Maitrise d'Ouvrage. Un projet de reconstruction d'école qui se veut exemplaire en matière de performance énergétique et respect de notre environnement. Ce projet participe à la requalification globale des quartiers « Les Présidents et Ecrivains ».

L'année 2023 a été marquée par le jury de concours de maitrise d'œuvre et choix du lauréat. Ces étapes importantes ont permis la poursuite des études afin d'aboutir en fin d'année à une validation de l'avant-projet sommaire.



Maubeuge - L'ancienne CAF **CPAM**

Dans le cadre d'Action Cœur de Ville, la commune de Maubeuge souhaite traiter une friche en centre-ville. L'agence a alors été sollicitée pour soutenir les services de la commune de Maubeuge, dans la transformation de l'ancienne CAF-CPAM. L'objectif du projet repose sur la préservation et valorisation du patrimoine, afin de transformer les lieux pour accueillir un musée et y retrouver l'implantation d'un tiers lieu.

Le travail de l'agence s'est concrétisé par la réalisation d'une étude de faisabilité technique et d'une étude de programmation.

La collaboration et les études se poursuivent en vue de la prochaine étape consacrée au lancement d'une mission de maitrise d'œuvre.



Neuf Mesnil - Poursuite du projet de requalification du centre-bourg

Dans la continuité du travail mené en 2022, l'agence s'est trouvée pour cette nouvelle année aux côtés de la commune de Neuf-Mesnil, pour la mise en œuvre de son projet de requalification de centre-bourg, à savoir la réhabilitation de l'école élémentaire avec une extension et la création d'une nouvelle salle polyvalente. Ces projets de requalification de centre-bourg sont

pensés afin de créer une liaison piétonne qualitative à proximité et entre ces équipements.

L'agence a accompagné la commune sur le concours, le lancement des études aux côtés de la maitrise d'œuvre, sans oublier la mobilisation des partenaires financiers en vue de tenter de réduire la part à charge de la commune.

Pont-sur-Sambre - étude de faisabilité pour la création d'un groupe scolaire

La commune de Pont-sur-Sambre a fait appel aux services de l'ADU afin de mener une étude de faisabilité sur la possibilité d'implanter un groupe scolaire ainsi que des logements. L'agence a pour rôle d'accompagner et de réaliser un projet répondant aux attentes et aux besoins de la commune. Ce projet implique également le réaménagement de la voirie – rue du 8 mai 1945 – afin de sécuriser cette rue pour les piétons aux abords du futur groupe scolaire.

Saint-Rémy-du-Nord -Accompagnement en ingénierie sur la reconquête de friches habitat

Le soutien de la commune de Saint-Rémy-du-Nord aux activités de l'A.D.U. permet à la commune de bénéficier d'un accompagnement en ingénierie concernant le traitement d'habitat dégradé et/ou vacant, et ses éventuelles reconversions. Cet accompagnement s'appuiera sur les compétences techniques multithématiques de l'agence et notamment en matière d'observation territoriale, d'études urbaines, planification, d'aménagement opérationnel (diagnostic, appui aux procédures à engager, accompagnement lancement d'études. accompagnement dans le lancement et le suivi de procédures d'acquisition foncière (DUP, ...), accompagnement dans la création de nouveaux quartiers d'habitat de qualité)

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

Bavay - une nouvelle médiathèque en centre-ville

Depuis 2022, l'agence accompagne la commune de Bavay dans la réalisation de sa nouvelle médiathèque. Devenu exiguë et ne répondant plus aux besoins actuels, la commune souhaite offrir à ses habitants et aux usagers des villes voisines, un équipement plus grand et ambitieux. C'est dans l'ancienne perception de la commune que ce nouvel équipement va voir le jour. L'agence a accompagné la commune par la réalisation d'une étude de faisabilité de l'équipement et a guidé celle-ci dans la procédure du concours d'architecture. Cette année a permis de choisir le lauréat du projet. Outre la médiathèque, le bâtiment accueillera également la permanence du Tiers Lieu de la CCPM mais aussi les permanences de France Services. On y trouvera un espace d'accueil pour les usagers, des espaces petite enfance, fictions, documentaires, jeux, multimédia, presse mais également un espace de coworking.

L'agence continue son accompagnement auprès de la ville dans les différentes phases de réalisation.



Bavay - Un nouveau pôle éducatif et sportif

La région Hauts-de-France souhaite déménager le lycée du centre-ville de Bavay à proximité du collège de la commune dans le but de créer un nouveau pôle éducatif. À cet égard, la commune a sollicité l'agence pour

l'accompagner dans la définition des abords de ce nouveau pôle. Ce déplacement nécessite également celui du plateau sportif, afin d'assurer proximité et sécurité aux usagers et élèves par rapport à ces installations. En 2023, la commune a ainsi collaboré avec l'agence pour mener une étude de faisabilité, proposant différents scénarios d'aménagements de la voirie en se basant sur l'étude de mobilité en cours dans la commune. L'accompagnement se poursuivra en 2024, avec la participation des différents partenaires impliqués dans ce projet.

Landrecies - Une stratégie visant la reconversion des friches et le recyclage du foncier disponible en ville

Durant l'année 2023, l'ADU a poursuivi l'accompagnement de la commune de Landrecies dans sa stratégie de réhabilitation et de reconversion des friches urbaines et/ou industrielles particulièrement en réponse à l'objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN). Face à cet enjeu, il est crucial d'adopter une approche de sobriété foncière, notamment en limitant l'étalement urbain et en réutilisant les surfaces déjà artificialisées.

Les missions de l'ADU consistent à accompagner la commune dans l'acquisition du foncier nécessaire à la réalisation d'opérations d'aménagement notamment des projets de logements, mais aussi la réalisation de diagnostics et urbains des propositions d'aménagement afin de trouver une nouvelle vocation à ces espaces en friche.





Le Quesnoy - Un avenir pour la friche REFRESCO

En 2023, l'Agence a poursuivi son accompagnement auprès commune en vue de préfigurer l'avenir du site «Refresco», friche de 6 hectares. Sur ce site, et dans le but de poursuivre la transformation du quartier Gare, la Commune renouvèle son partenariat avec l'Etablissement Public Foncier via l'établissement d'une nouvelle convention, afin que celui-ci acquiert dans un premier temps les biens, gère les biens acquis, déconstruit et traite les sources de pollution concentrées, et in fine cède le terrain à la commune puis à un opérateur afin de laisser place à la création d'un nouveau quartier. Après un Appel à Manifestation d'Intérêt infructueux, la commune s'est entourée de l'ingénierie de l'Agence pour imaginer un nouveau montage opérationnel pour la sortie de ce projet.

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIÉRACHE DU CENTRE

La Capelle - Imaginer la future traversée de la commune

En 2023, l'ADU a poursuivi son accompagnement de la commune de La Capelle en poursuivant les études relatives au réaménagement de la rue du Général de Gaulle et à l'aménagement de la place de la Demi-Lune. Après l'organisation d'un atelier de concertation en 2022 lors de la «Foire aux Fromages», une deuxième phase de concertation a eu lieu en janvier 2023. Celle-ci avait pour objectif d'interroger les collégiens et les habitants, via des balades sensibles et des ateliers sur table, sur leurs pratiques des modes de déplacements doux à La Capelle et de récolter leurs propositions d'aménagement afin de favoriser les mobilités douces au sein de la commune.

Prochaine étape : le recrutement d'une maîtrise d'œuvre pour concrétiser les enjeux déterminés avec les habitants.

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIÉRACHE SAMBRE ET OISE

Guise - Création d'un espace de loisirs et de détente en centre-bourg

Dans la continuité du travail mené par l'agence l'année dernière auprès de la commune de Guise, concernant la réalisation d'une étude portant sur le diagnostic des modes de déplacement doux en centre-bourg, et suite à la réalisation des ateliers de concertation auprès des habitants, le travail s'est poursuit cette année par la remise de préconisations d'aménagements doux et l'accompagnement à la faisabilité technique.

Par ailleurs l'agence a accompagné en ingénierie la commune pour la création d'un espace de loisirs et de détente en centre-bourg. En effet la commune dispose d'un espace délaissé qu'elle souhaite transformer en un parc urbain de loisirs et de détente. L'agence a donc contribué aux réflexions d'aménagement et à la réalisation d'une étude de programmation.

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA PORTE DU HAINAUT

La Sentinelle - requalification du secteur culturelle, éducatif et sportif : Etude de faisabilité d'un nouveau complexe sportif

Suite au travail fourni en 2022 dans le cadre de la mise en cohérence de ses divers projets, l'agence a continué son accompagnement cette année envers de la commune de la Sentinelle. L'objectif principal était de requalifier son pôle culturel, éducatif et sportif, en se focalisant particulièrement sur l'étude de faisabilité d'un nouveau complexe sportif. Ce complexe a pour objectif de pouvoir accueillir diverses associations telles que le tennis, les sports de combat, la danse, tout en incluant la création d'un terrain multisports, ainsi que de nouveaux vestiaires pour l'association de football locale. Des réunions de coordination ont été essentielles pour répondre au mieux aux besoins spécifiques de la commune, et ce travail se poursuivra tout au long de l'année 2024.

Wavrechain sous Denain - Vers une rénovation du groupe scolaire Maurice **Thorez**

La commune de Wavrechain sous Denain a adhéré à l'agence en 2023. Un souhait pour la commune : être accompagnée en ingénierie pour concrétiser son projet de rénovation du groupe scolaire Maurice Thorez. Le rôle de l'Agence est d'accompagner la commune dans la réalisation des diagnostics préalables, la définition de ses besoins, dans la recherche de subventions ou dans les procédures de marchés publics. Ambitieux projet de réhabilitation énergétique et de mise en accessibilité de l'équipement, le lancement du marché de maîtrise d'œuvre est prévu pour début 2024.

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VALENCIENNES MÉTROPOLE

Marly - Création du Parc Urbain de la Rhônelle

En 2023, la commune de Marly a adhéré à l'Agence. Le souhait de la commune est de bénéficier de l'ingénierie de l'ADU pour concrétiser son grand projet de création du parc urbain de la Rhônelle. Elle possède sur sa commune de plus de 50 hectares de surfaces perméables, qu'ils soient cultivés ou naturels. Le projet a pour objectif de proposer aux habitants de la commune et aux habitants du Valenciennois un véritable espace de respiration en entrée d'agglomération,

sur près de 20 hectares, du cœur de ville aux espaces plus ruraux du sud du Valenciennois. A partir des études déjà menées par la collectivité, l'Agence a accompagné en 2023 la commune dans le lancement de son marché de maîtrise d'œuvre (définition des objectifs, écriture du programme, ...).

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS-CATÉSIS

Caudry - Soutien en ingénierie auprès de la commune

L'agence a accompagné la commune de Caudry en ingénierie pour la réalisation d'études thématiques. Notamment par la réalisation d'une étude mobilité, à savoir, un diagnostic des modes actifs au sein de la commune. A la suite de cette étude, l'agence mène une réflexion en vue d'organiser un atelier de coconstruction. Afin d'enrichir l'étude et permettre l'identification de secteurs qui pourront être jugés prioritaires et sur lesquels des préconisations aménagements doux seront établis. Sur le volet habitat, l'agence réalise une étude sur les préconisations de vente des logements et commerces en centreville. Etude destinée à être un outil d'aide à la décision pour la commune, afin de pré identifier les biens qui seraient facilement mobilisables en vue de les proposer à une nouvelle vocation.

Le Cateau - Soutien en Ingénierie dans le cadre de petites villes de demain

L'agence a été sollicitée par la commune de Le Cateau-Cambrésis, lauréate du programme « Petite Ville de Demain » pour l'accompagner en ingénierie concernant la conclusion de sa convention cadre ayant valeur d'Opération de Revitalisation du Territoire. L'agence a fourni une mission de soutien technique par l'apport de conseils à l'écriture de la convention et de ses fiches actions. Également par la production d'éléments techniques cartographiques.



PÔLE TRANSITION ET TRANSFRONTALIER

L'ADU apporte son soutien aux collectivités locales en réalisant des études et des analyses sur le champ du développement durable et de la transition énergétique. L'objectif de ce travail est d'aboutir à des préconisations afin d'anticiper notamment le réchauffement climatique.

L'agence travaille également en coopérations transfrontalières liées aux stratégies et enjeux du territoire du Grand Hainaut. Elle participe et anime avec les partenaires plusieurs actions stratégiques et opérationnelles faisant écho de part et d'autre de la frontière et intéressant tous les publics cibles.



DÉFINIR UNE TRAJECTOIRE BAS CARBONE EN 2050 EN SAMBRE-AVESNOIS VIA LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIES TERRITORIAL (PCAET)

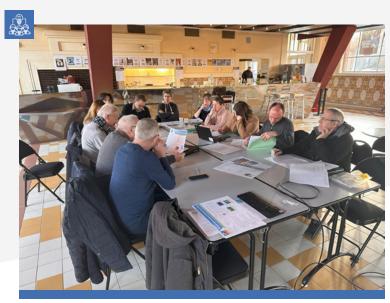
2023 fut une année riche pour le Plan Climat Air Energie Territorial! Elle a marqué l'achèvement d'une première étape de concertation et de débats avec les quatre EPCI de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe pour définir collectivement des orientations stratégiques et des premiers programmes d'actions opérationnelles. Une mise à jour des travaux de diagnostic a été effectuée par les équipes en interne grâce à la publication de nouveaux millésimes sur les estimations d'émissions de polluants atmosphériques, à l'élaboration de la toile énergétique Sambre-Avesnois, mais également aux travaux publiés par l'ADEME et la Région Hauts-de-France sur les objectifs de neutralité carbone.



Des scénarii tendanciels et « optimistes » de développement d'énergies renouvelables ont été adaptés par l'agence suite aux travaux d'études de planification et de programmation énergétique, réalisés en 2021 et 2022. Des temps avec les différentes instances d'élus ont été organisés pour présenter les avancements, débattre des orientations stratégiques et fixer un retroplanning de clôture de la démarche PCAET. Une commission « Environnement, Trame Verte

les avancements, débattre des orientations stratégiques et fixer un retroplanning de clôture de la démarche PCAET. Une commission « Environnement, Trame Verte et Bleue, Energies-Climat » a été proposée en Octobre 2023 pour constituer un espace de dialogue et de débats francs sur les enjeux climatiques et énergétiques de la Sambre-Avesnois à l'aune du contexte conjoncturel lié à l'inflation, et aux crises géopolitiques.





Les orientations stratégiques étant définies puis validés par le conseil syndical du SMSCOT Sambre-Avesnois en Décembre 2023, place à la concertation citoyenne et à la définition d'une feuille de route opérationnelle.



PAROLE DE

ANTHONY VIENNE

Président de la Commission Environnement, Trame Verte et Bleue, Énergies Climat du Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois



Aujourd'hui il n'est plus à démontrer l'importance de mettre en œuvre des réponses écologiques et environnementales face aux dérèglements climatiques. Dans toutes les régions de notre douce France, (comme le chantait Charles Trenet), en Europe et sur l'ensemble de notre planète les modifications du comportement humain rendent la situation climatique de plus en plus compliquée.

Nous connaissons l'urgence de la situation, les médias nous le rappellent quotidiennement. Si le constat est évident et cela depuis maintenant plusieurs décennies, les réponses et solutions sont complexes tant nous avons de pistes de solutions pour lesquelles nous manquons de recul et parfois aussi d'outils d'analyses. Il n'est pas aisé de toujours prendre les bonnes décisions aux bons moments!

Nous vivons aujourd'hui avec des directives gouvernementales et européennes drastiques qui sont souvent mal comprises et peu acceptées. Tout cela va très vite, comme le chantait également notre ami Guy Béart « la terre perd la boule, .../... voici finalement le grand chambardement » !

Je suis heureux de participer régulièrement au travail du SCOT Sambre-Avesnois, présidé depuis ce début de mandat successivement par Benjamin Saint-Huile puis par Arnaud Decagny. Dans les prochains mois nous aurons à mettre en œuvre notre PCAET (plan climat air énergie territorial) en lien avec la révision du SCOT. C'est un sujet complexe et passionnant.

Complexe car pour les élus de la Sambre-Avesnois les enjeux sont larges et variés. Nous savons que nous sommes contraints par les règlements en vigueur, les enjeux de gouvernance. Les thématiques de travail autour du développement durable sont nombreuses : performances d'isolation pour les constructions, modes de chauffage, pratiques agricoles, transport, valorisation des déchets, production d'énergie (développement du solaire – méthanisation), etc

Passionnant car pour les élus de la Sambre-Avesnois, nous avons avec nos quatre EPCI à nous emparer de ces sujets pour répondre à la fois aux demandes et besoins des habitants tout en nous mettant en conformité avec les nouvelles réglementations environnementales. Il est clair qu'en Sambre-Avesnois nous sommes ou serons impactés fortement par le traitement des ordures ménagères et par l'application progressive du ZAN « zéro artificialisation nette ».

L'enjeu n'est pas simple, nous avons d'une part à accepter et proposer des objectifs atteignables par tous et d'autre part à être plus vertueux pour répondre aux attentes des habitants qui se préoccupent de plus en plus des dérèglements climatiques.

Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer conjointement sur deux équipes : ADU et PNRA. Je profite de ces quelques lignes pour remercier les techniciens qui nous accompagnent et qui pour nous éclairer ont comme on dit « le nez dans le guidon ». Je remercie particulièrement Ambre Legrand et Corentin Greuez pour leur travail engagé, énergique et régulier.

Cette collaboration réelle et franche nous permet au fil des mois de préparer au moins un début de réponse pour une adaptation de notre territoire aux nouveaux enjeux climatiques. Continuons à naviguer positivement pour maintenir le cap autour du développement durable pour les prochains mois et années, et comme on dit « Bon vent ».



COOPÉRER AVEC LES ACTEURS ENERGETICIENS

Développer des projets de transition énergétique suppose de faire interagir différents acteurs au sein d'un même espace de dialogue. Les agences d'urbanisme telles que l'ADU se positionnent comme de véritables acteurs « tiers de confiance » auprès des collectivités territoriales, partenaires économiques et acteurs privés aux différentes phases d'un projet, qu'il soit stratégique ou opérationnel.

L'agence travaille depuis plusieurs années aux côtés des énergéticiens et de façon régulière sur les nombreux projets d'énergies renouvelables ou de stratégie territoriale (à l'instar du COTTRI et du PCAET Sambre-Avesnois). Tantôt pour la mise à disposition de données, de cartographies ou encore d'une expertise sur une technologie, les échanges entre les acteurs énergéticiens et les équipes de l'agence ont pu aboutir à des actions concrètes sur le territoire Sambre-Avesnois, notamment par de la sensibilisation.



















Les énergéticiens ont logiquement intégré la gouvernance de l'Agence en 2023 suite à l'évolution de ses statuts, par l'intermédiaire du projet « toile énergétique » qui a permis de rassembler tous les acteurs dans la création d'un outil d'observation et de prospective territoriale, développé par l'ADU. D'abord GRDF, ensuite ENGIE, puis GRT Gaz, en passant par RTE, ENEDIS et très prochainement EDF; voici les nouveaux partenaires de l'agence pour apporter un accompagnement adapté aux maitres d'ouvrage publics, et privés (acteurs économiques) dans leurs opérations de décarbonation.

Les principaux axes de travail partenariaux avec les acteurs énergéticiens :

- Accompagnement de l'ADU dans la réalisation d'une toile industrielle ® et d'une toile énergétique ® sur le territoire Sambre-Avesnois;
- Organisation de temps de sensibilisation, de vulgarisation scientifique et de communication auprès des collectivités, du monde industrielle et économique, sur des sujets à enjeux, attraits aux transitions énergétiques ;
- Accompagner l'ADU dans la recherche de solutions énergétiques auprès des collectivités et du monde industrielles/économique, visant la décarbonation, le développement des énergies renouvelables, et des mobilités décarbonées, sur le territoire d'intervention de l'ADU.



PAROLE



DIDIER COUSIN Directeur Regional GRDF



Pourquoi engager un partenariat GRDF avec les agences d'urbanisme et plus particulièrement l'ADU?

Le partenariat avec l'ADU, c'est du concret. Nous partageons les mêmes enjeux prioritaires de transition énergétique pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050. C'est pourquoi, au sein de la dynamique REV3, GRDF, partenaire de proximité, s'engage au côté des agences d'urbanisme, et notamment l'ADU, pour la création de valeurs et d'emplois sur les territoires, dans une logique d'économie circulaire, avec les gaz verts.

Quelle sera l'utilisation future de la toile énergétique Sambre-Avesnois, produite par l'ADU en 2023, pour les équipes de GRDF?

Outil essentiel en matière d'aménagement du territoire, le réseau de distribution de gaz, dense en Hauts-de-France, a un rôle clé à jouer dans la transition des territoires.

GRDF se met à la disposition des entreprises et collectivités pour les accompagner dans leurs ambitions de décarbonation et pour bâtir leurs feuilles de route, dans un contexte de mix énergétique le plus large possible.

La « toile énergétique Sambre-Avesnois » permettra aux acteurs locaux de faire des choix techniques éclairés et actualisés.

Le dispositif est exemplaire!

Nous souhaitons, avec l'ADU, renforcer le dialoque et la mise en œuvre d'actions en faveur des transitions écologique et énergétique, et travailler sur la sobriété, l'efficacité énergétique et la décarbonation du Territoire de Maubeuge - Val de Sambre - Avesnois. Notre collaboration montera en puissance sur toutes les questions liées à la maitrise des consommations et à la recherche de solutions techniques les plus pertinentes pour l'atteinte des objectifs de performance et de neutralité carbone.

GRDF se prépare dès aujourd'hui à accueillir les nouveaux qaz verts, hydrogène, méthane de synthèse..., en toute sécurité dans les réseaux.

Avec l'ADU, nous nous positionnons comme facilitateur et accélérateur du développement de ces énergies renouvelables.

C'est enthousiasmant!



LES DIAGNOSTICS MOBILITÉ COMMUNAUX

Les diagnostics mobilité se positionnent comme des outils essentiels permettant de comprendre, d'analyser et d'améliorer les déplacements au sein d'un territoire. Bien plus qu'une simple photographie des flux de circulation, ils offrent une vision holistique des enjeux de mobilité, tant sur le plan pratique que technique. De ce fait, leur intégration dans les politiques publiques devient une étape cruciale pour favoriser des déplacements durables, inclusifs et adaptés aux réalités de notre époque. Les villes qui en tirent profit font le choix d'une mobilité innovante, efficace, respectueuse de l'environnement et des usagers.



Plusieurs étapes sont nécessaires pour le mener à bien. Au sein d'un périmètre d'étude, le diagnostic prend en considération divers aspects pour être le plus précis possible sur les enjeux à définir : la trame viaire, l'offre de mobilité existante, les modes actifs, les générateurs de flux, l'accessibilité à tous... Pour mieux connaître les besoins, des ateliers avec les habitants et les élus sont aussi proposés, à l'instar de celui réalisé à La Capelle.







Ce travail permet d'établir un état de la situation actuelle en pointant les aspects positifs, mais aussi ceux à améliorer ou manquants. Fort de ces conclusions, on peut émettre des préconisations d'aménagement adaptées, chiffrées et étalées dans le temps sous la forme d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI). En 2023, plusieurs communes nous ont fait confiance dans cette démarche : Bavay, Le Nouvion-en-Thiérache, Ferrière la Grande, La Sentinelle, pour n'en citer que quelques-unes. Ces diagnostics deviennent ainsi des outils stratégiques pour les autorités locales, les aidant à concevoir des stratégies de mobilité intelligentes et adaptées aux besoins spécifiques de leur population.



PAROLE



FRANCINE CAUCHETEUX

Maire de Bavay



Qu'elles sont vos impressions sur le travail réalisé par l'agence jusqu'à ce jour au sujet du SDCMA (Schéma Directeur Communal des Modes Actifs)?

A travers la promotion des modes de déplacement doux tels que la marche et le vélo, nous cherchons à améliorer la qualité de vie de nos habitants et les conditions de déplacement pour les modes actifs. Pour cela, l'élaboration d'un Schéma Directeur Communal des Modes Actifs (SDCMA) s'impose comme une démarche stratégique pour orienter les politiques de mobilité vers des solutions durables. Depuis octobre 2022, notre ville collabore avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache (ADU) qui mène à bien ce projet.

Dans un premier temps, l'ADU a réalisé un diagnostic des mobilités à l'échelle de la commune. Cette phase est essentielle afin de réaliser un diagnostic exhaustif des besoins, des contraintes et des opportunités de notre commune en matière de déplacements actifs. Pour cela, le diagnostic implique une collecte de données sur les infrastructures existantes, les habitudes de déplacement des bavaisiens et bavaisiennes, les zones à fort potentiel piétonnier ou cyclable. Ce diagnostic nous a été présenté en septembre dernier et nous a permis de mieux cibler les axes d'amélioration à prioriser.

Nous sommes très satisfaits du travail réalisé jusqu'à présent par l'ADU. Nous sommes accompagnés et nos remarques sont prises en considération. Aujourd'hui, l'étude avance et les préconisations d'aménagement doivent nous être présentées. Elles permettront de définir des objectifs clairs et des mesures prioritaires pour favoriser les modes actifs. Cela peut inclure des aménagements cyclables sécurisés, la création de zones piétonnes, l'installation de stationnement pour vélos ou la mise en sécurité des abords des écoles.



ACCOMPAGNER LA STRATEGIE DE COOPERATION TRANSFRONTALIÈRE DU VAL DE SAMBRE

Depuis 2021, l'agence accompagne la communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre dans la préfiguration et l'écriture d'une stratégie de coopération transfrontalière avec différents arrondissements wallons qui constituent le bassin versant transfrontalier de la Sambre. La connaissance historique de l'agence sur les coopérations transfrontalières et ses travaux d'observations ont permis d'alimenter un diagnostic territorial exhaustif faisant état des principaux indicateurs socioéconomiques, et des projets portés ou à venir à l'échelle du bassin transfrontalier. Plusieurs thématiques ont été traitées au sein de ce diagnostic : démographie, transports et mobilités, emplois et formations, culture et tourisme, santé, environnement et énergies.



A partir des travaux de diagnostics réalisés conjointement avec la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), un certain nombre d'enjeux voire de fragilités ont pu être identifiés. L'objectif ainsi défini consistait à déterminer des axes de coopération entre le versant français et le versant wallon sur les thématiques précités pour tenter de répondre aux fragilités identifiées, d'engager des projets concrets et opérationnelles, de soulever certains freins administratifs.

C'est à ce titre qu'ont été organisés en Avril 2023 plusieurs ateliers de concertation, auxquels l'agence a répondu présente, pour créer une feuille de route stratégique et opérationnelle.





Celle-ci a été votée à l'unanimité lors du comité de pilotage du 7 Juillet 2023, créant ainsi une gouvernance de coopération transfrontalière sur le bassin versant de la Sambre et offrant la possibilité pour les acteurs parties prenantes de déposer des dossiers de candidature aux programmes européens de type INTERREG.

L'ADU est aujourd'hui considérée comme un acteur essentiel à la mise en œuvre de cette coopération transfrontalière en place.



GRAND FORMAT

TISSER L'ÉCOSYSTÈME ÉNERGÉTIQUE DE LA **SAMBRE-AVESNOIS (TOILE ENERGETIQUE)**

Une première Toile® pour tisser l'écosystème énergétique de la Sambre-Avesnois!

L'ADU a lancé le projet de la Toile énergétique® début 2023 qui s'appuie sur une approche conceptuelle initiée par l'AGUR. À travers cette première Toile® énergétique, il s'agit de définir l'écosystème global des productions et consommations énergétiques d'un territoire. Elle permettra d'identifier les ressources et énergies importées, produites, transformées, échangées entre entités (unités de productions, consommateurs, stockeurs, etc.) et en interaction avec d'autres territoires. L'outil s'adresse à l'ensemble des acteurs de la transition énergétique. Il est régulièrement utilisé comme un outil de connaissance puis de négociation par les autres agences d'urbanisme porteuses de «toiles» lors de réunions stratégiques avec les énergéticiens, collectivités, logisticiens, industriels, etc.



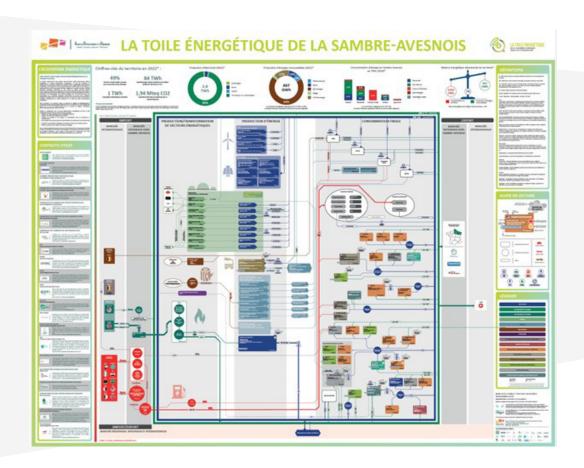


La Toile énergétique® permet d'évaluer la place de l'énergie dans l'économie locale et d'évaluer les impacts des chocs économiques. Elle est également sollicitée au déclenchement des crises géopolitiques et des conflits sociaux. Elle peut générer des messages d'alerte, identifier des fragilités. Ainsi, la Toile énergétique® permet d'élaborer des stratégies de réponse proactives et/ou réactives dans le cadre de la gestion de la résilience du territoire.

La raréfaction prévisible des ressources énergétiques fossiles, l'émergence de la mobilité électrique, la flambée des prix de l'énergie et la nécessité de réduction des émissions de GES face aux changements climatiques amorcés rendent la transition énergétique inéluctable. Une stratégie à long terme est incontournable pour préparer le territoire à relever les défis et les enjeux de la transition énergétique en réduisant le déficit énergétique et accroissant l'indépendance aux énergies fossiles, et ce en promouvant la sobriété énergétique. Si la réduction des GES implique la nécessité de production des EnR à faible empreinte carbone, l'évolution de la demande énergétique représente un autre axe majeur pour catalyser le changement et concrétiser la transition énergétique.



La Toile énergétique® vise une optimisation du mix énergétique reposant sur la synthèse des ambitions politiques locales et du modèle technique. L'augmentation de la part des EnR et de récupération dans le mix énergétique permet sa diversification, sa décarbonation et une balance énergétique plus sobre au regard des enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.



La Toile énergétique® peut être mise en service du marketing territorial : faire de la transition énergétique un levier d'attractivité notamment pour les implantations économiques et commerciales, aux investissements conséquents. En cas d'implantation d'une entreprise, la Toile énergétique® permettrait de mettre en exergue la capacité du territoire à répondre à ses besoins énergétiques, le rôle qu'elle pourrait jouer dans l'économie circulaire, les synergies et les mutualisations à initier et à favoriser avec l'écosystème local et l'accroissement des économies d'échelle.





Enfin, la Toile énergétique® peut ouvrir des perspectives pour lancer des études sur de nouvelles énergies à produire localement, et l'intérêt de créer de nouvelles installations énergétiques (par exemple réseau de chaleur biomasse ou géothermique) en réalisant au préalable des études de faisabilité et de rentabilité pour mettre en balance les projets simultanément techniquement faisables et financièrement les plus avantageux.

C'est à travers l'ensemble de ces usages, que le conseil d'administration de l'ADU a souhaité commander en 2023 une duplication de la toile énergétique dunkerquoise pour le territoire Sambre-Avesnois.





Retrouvez notre Toile énergétique® via ce QR Code



PAROLE DE LA COMPANIA DEL COMPANIA DE LA COMPANIA DEL COM





Vice-Président de la Région en charge de la REV3



Dans quelle mesure l'outil « Toile énergétique » de l'ADU répondra aux orientations REV3 de la Région Hauts-de-France ?

REV3 se veut l'étendard régional de cette économie plus responsable et de cette marche vers la neutralité carbone. Dans ce cheminement vers un développement plus durable, nous devrons attacher beaucoup plus d'importance à la gestion des flux : de matières premières, de biens et services avec l'idée également de favoriser des boucles d'économie circulaires.

Afin de mieux identifier les ressources et les liens entre tous les acteurs de l'écosysteme les toiles de l'ADU trouvent toutes leurs pertinences

Pour quelle raison avoir accompagné financièrement l'ADU pour mettre au point cet outil pour la Sambre-Avesnois ?

Nos territoires ont tous leurs histoires, leurs spécificités : typologies d'industries, structuration entre villes centres et zones rurales ... autant de situation différentes qui nécessitent une approche circonstanciée. De pouvoir 'descendre' un projet de toile à l'échelle d'une intercommunalité est gage d'appropriation et d'efficacité.

Pour vous, quel rôle jouent les agences d'urbanisme dans la mise en œuvre de la REV3 au sein des territoires ?

Rev3 c est aussi une manière de repenser l'aménagement du territoire, de veiller à réduire l'empreinte au sol (loi Zan, exploitation des friches pour les futures implant d'entreprises ...) notamment en cette période de réindustrialisation , de création de nouveaux logements, En ces périodes de rareté foncière, de rareté des matières premières , de la nécessité de bouger rapidement nous ne pouvons nous épargner d'une réflexion stratégique d'aménagement — c'est pour moi le rôle des ADU aux côté des élus. Plus que jamais elles se retrouvent au cœur des enjeux pour accompagner les décideurs



LES AUTRES TEMPS **FORTS MENÉS EN 2023**

TRANSITIONS

Mise à jour des travaux de diagnostics du PCAET

L'élaboration d'un PCAET suppose de réaliser en amont d'importants travaux de diagnostics thématiques qui mettront en exergue les forces et faiblesses du territoire, ainsi que ses principales fragilités, au regard du réchauffement climatique bel et bien existant à l'échelle mondiale. Réalisés en 2020 et 2021 par l'ADU pour le compte du SMSCOT Sambre-Avesnois, les diagnostics « Climat-Air-Energies » et de vulnérabilité territoriale se sont appuyés sur des données « open data » et « close data », mise à disposition sur différentes plateformes gouvernementales voire privées. Certaines données ont été construites directement par l'ADU par l'intermédiaire d'outils techniques tels que ALDO pour le stockage de carbone dans les sols ou IMPACT CLIMAT pour le diagnostic de vulnérabilité. Au second trimestre 2023, la Région Hauts-de-France, en partenariat avec le CERDD et ATMO ont mis en service la plateforme TRACE Trajectoires, importante banque de données pour les territoires porteurs de PCAET. Les diagnostics du PCAET Sambre-Avesnois, fondés sur les précédents millésimes ont ainsi pu être mis à jour sur la période estivale 2023 (données 2018-2020).

La SIRPP Sambre-Avesnois en actions

La SIRPP est un dispositif coanimé par le PNR de l'Avesnois et l'ADU afin de proposer les services d'un Conseiller en Energie Partagé (CEP) aux communes qui y adhérent.

En 2023, la SIRPP compte 21 communes adhérentes de la CAMVS et une de la CAPH.

- De nombreux projets ont été accompagnés en 2023 par le CEP, notamment : le lancement de l'appel d'offre pour le remplacement des menuiseries de l'hôtel de ville de Recquignies ; la rénovation énergétique et projet d'installation photovoltaïque à Boussières-sur-Sambre; des projets photovoltaïques à Ferrière-la-Grande, Sassegnies et Aulnoye-Aymeries.
- La communication SIRPP s'est vue renforcée avec la création d'un flyer de promotion de dispositif, ainsi que plusieurs visuels consultables sur le site internet de l'ADU.
- Les CEP du PNRA et de l'ADU ont fait le choix de se doter de Delta Conso Expert, un logiciel de suivi des consommations performant. Il offre un gain de temps conséquent dans l'analyse des factures et le suivi du patrimoine communal, permettant la réalisation de l'ensemble des bilans énergétiques annuels des communes.

La SIRPP accompagne aussi le de renouvellement marchés énergétiques. La commune Recquignies a ainsi sollicité l'ADU qui l'a aidé à l'écriture des cahiers des charges et a réalisé l'analyse des offres reçues pour les marchés d'électricité et de gaz de la commune.







L'accompagnement des projets d'énergies renouvelables

L'agence a accompagné en 2023 deux projets de réseaux de chaleur sur la commune d'Aulnoye-Aymeries.

- Le premier a pour vocation à alimenter l'ensemble des bâtiments communaux autour du centre administratif. Une étude de faisabilité géothermique a été réalisée par un groupement de bureau d'étude et financée par le fonds chaleur de l'ADEME. Le potentiel géothermique se révélant insuffisant, le futur réseau de chaleur fonctionnera grâce à une chaufferie alimentée en bois déchiqueté local.
- Le second réseau de chaleur, plus modeste, alimentera la salle Ladoumègue et quatre autres bâtiments à proximité. Ce projet est suivi dans le cadre de l'adhésion de la commune à la SIRPP.

L'agence apporte sur ces projets une assistance-conseil pour le suivi des bureaux d'études et accompagne la recherche de subvention.

Pérenniser le COTTRI Sambre-Avesnois par une Dynamique REV3

Le comité de pilotage du 15 Février 2023 a marqué la cloture du COTTRI Sambre-Avesnois dans sa phase contractuelle avec la direction régionale Hauts-de-France de l'ADEME. Les résultats probants du dispositif et l'effet levier constaté au sein des territoires ont invité le Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois à confirmer son engagement politique dans la mise en œuvre de la Troisième Révolution Industrielle, à travers une délibération cadre « Dynamique REV3 » votée à l'unanimité le 19 Juin 2023 en conseil syndical. Cette délibération invite les territoires et ses partenaires à mettre l'accélérateur sur le développement des énergies renouvelables et de récupération, sur l'économie circulaire ainsi que sur l'accompagnement des

entreprises locales dans les innovations de rupture. Première étape à concrétiser : une candidature de la Sambre-Avesnois au Contrat de Chaleur Thermique Renouvelable (CCTR), nouveau dispositif de l'ADEME qui ambitionne de produire 9 GWh d'ENR thermique supplémentaires sur le territoire.



Accélérer les productions d'énergies renouvelables

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) instaure un nouveau dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables, visant une approbation locale des projets et un meilleur équilibre d'implantation dans les territoires. A l'instar des autres SCOT régionaux, les communes de Sambre-Avesnois doivent se positionner sur un plan de zonage géographique « stratégique » ciblant des secteurs d'implantation prioritaires sur les différentes énergies renouvelables existantes à ce jour. Au-delà de l'acceptabilité sociale, renforcée par une phase d'enquête publique simplifiée dans la procédure de définition de ces zones d'accélération, la loi permet une simplification des autorisations d'urbanisme pour le développement des ENR dans les zones identifiées, à condition qu'elles respectent un certain nombre de critères environnementaux et paysagers. Afin d'accompagner les communes dans ce travail de zonage, l'ADU et le SMPNRA souhaitent travailler conjointement pour apporter des outils d'aide à la décision sous forme de fiches techniques ou atlas géographiques.



LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2023

Conforter les liens entre l'ADU et le SMTUS

L'urbanisation pose des défis majeurs en matière de mobilité et de développement durable. Face à ces enjeux, la collaboration entre l'Agence et le syndicat mixtes des transports de la Sambre (SMTUS) apparaît comme une évidence. L'ADU était notamment présente pour l'inauguration du nouveau pôle d'échange multimodale de la gare SNCF de Maubeuge, un élément essentiel dans une stratégie d'intermodalité facilitée. En 2024. nos échanges s'intensifieront afin de procéder à l'évaluation à mi-parcours du PDU et juger de la pertinence ou non à le faire évoluer en PDM. L'objectif : anticiper les besoins futurs tout en améliorant et en optimisant l'existant. Ce sera aussi l'opportunité d'unir nos compétences pour construire un observatoire des mobilités locales pour mieux comprendre et accompagner les dynamiques de déplacements.

Étude de potentialité sur le covoiturage

Avec l'inflation et l'augmentation des prix du carburant, le budget voiture s'alourdit et le covoiturage compte de plus en plus d'adeptes. En collaboration avec le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, l'ADU conduit, à travers le bureau d'études ECOV, pour le SMSCoT Sambre-Avesnois une étude qui doit mettre en évidence le potentiel de covoiturage sur le territoire. Sous l'égide de la commission Habitat, Transport et Mobilité du SMSCoT, et financée en partie par l'ADEME et la Région au titre de COTTRI, elle démontre la volonté de saisir l'opportunité de ce mode de déplacement en pleine croissance.

Un chiffrage précis et une carte des sites d'implantation des arrêts seront notamment proposés pour la ligne la plus prometteuse en vue d'une potentielle expérimentation.

Se rapprocher du monde économique via le dispositif « Territoire d'Industries »

L'année 2023 a vu naître en Sambre-Avesnois le dispositif « Territoire d'industries » qui consiste à mettre en place à l'échelle d'un bassin économique et d'emplois une stratégie de reconquête industrielle. A travers ce dispositif, la CA Maubeuge Val de Sambre a souhaité réunir un collectif d'acteurs autour d'une dynamique « Rebond Industriel » qui vise à apporter des accompagnements adaptés aux entreprises locales afin de faire émerger leurs projets de transition et de décarbonation. Animé par la CCI Grand Hainaut et la CAMVS, « Rebond industriel » intègre différents acteurs du développement local, notamment l'ADU, pour partager des projets, des retours d'expériences, alimenter la toile industrielle en cours d'élaboration et réaliser des points d'étape réguliers sur les projets économiques du territoire.

TRANSFRONTALIER

Candidatures au Programme INTERREG 6

Depuis de nombreuses années, l'ADU s'investit au sein des projets de coopération transfrontalière de type INTERREG. La cinquième programmation s'étant achevée avec 4 projets au compteur, l'ADU a souhaité poursuivre cette dynamique en s'engageant, avec des acteurs partenaires historiques, mais également de nouvelles collaborations, au sein de trois nouveaux projets **INTERREG 6:**

LE PROJET CROSS4MOBILITY : améliorer les connexions et services de mobilité transfrontalière avec un volet « observatoire » qui sera piloté intégralement par l'ADU. Pour ce projet, l'agence est opératrice principale aux côtés de MOBILESEM (chef de file), le CREAT, le SM PNR de l'Avesnois, l'AUD de la Région de Reims, le SMTUS, Espace Environnement, les communes de Momignies et Viroinval.



LE PROJET LUNEFIL : développement d'une trame noire transfrontalière avec un important volet sociologique et la création d'une cartographie dynamique. Pour ce projet, l'ADU est opératrice principale aux côtés du CREAT (chef de file), du SM PNR de l'Avesnois, de la CAMVS, d'Espace Environnement et d'IGRETEC.



LE PROJET VIVONS LOW TECH LEVEN: questionner l'habitat à travers les low-techs (comment mieux construire, rénover et vivre nos habitats, avec moins ?). Pour ce projet, l'ADU est opératrice associée (engagement non financier) aux côtés de la ville de Roubaix (chef de file), IDETA, IPALLE, la faculté d'architecture de Tournai, la CAMVS, le cluster Ecoconstruction, Sciences Po Lille, l'école Centrale Lille et Vilogia.

Chacun de ces projets a reçu un avis favorable des autorités européennes courant Octobre 2023. Le démarrage effectif de ces trois coopérations est prévu pour Avril 2024.

CHALLENGER DE NOUVEAUX PARTENARIATS UNIVERSITAIRES ET TRANSFRONTALIERS

Au fur et à mesure de l'évolution des missions d'une agence développement et d'urbanisme, des passerelles évidentes commencent à émerger avec le monde universitaire et de la recherche. Quel que soit le projet de développement dans lequel l'agence s'investie, un partenariat est régulièrement sollicité avec un acteur académique et/ou R&D. Les projets européens et transfrontaliers en sont un parfait exemple dans la mesure où sur les différentes candidatures INTERREG6 déposées en 2023, et pour lesquelles l'agence est engagée, le consortium d'acteurs contient systématiquement une université française et/ou wallonne (Sciences Po Lille, UC Louvain, UMONS, UPHF). Dans le cadre du projet Toiles, l'agence a sollicité l'école du gaming et du design « RUBIKA » située à Valenciennes pour imaginer un outil vidéoludique et de gamification pour familiariser le grand public aux approches écosystémiques, en partenariat avec l'AGUR Flandres Dunkerque. Pour les années à venir, l'ADU souhaite renforcer son partenariat avec le monde de la recherche et les universités sur de nombreux axes de travail partenariaux.









PÔLE COMMUNICATION ET DIFFUSION

L'ADU a également un rôle de communication et de promotion. Elle organise la diffusion et la communication de l'ensemble de ses travaux et de ses observations auprès de ses membres sous forme de publications, régulières ou plus exceptionnelles. Le pôle communication et diffusion est également le réseau des partenaires dans les différents projets et assure la présence de l'agence sur le terrain et sur la toile numérique.



INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE SOCIAL DE L'ADU : UN MOMENT HISTORIQUE CÉLÉBRÉ PAR PLUS D'UNE CENTAINE DE PARTICIPANTS

Le 16 mars 2023, l'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) a inauguré son nouveau siège social, marquant un moment significatif dans son histoire de près de 50 ans. Le déménagement de la rue de Fleurus vers la Maison Levecq à Maubeuge a été guidé par la nécessité d'offrir des conditions de travail améliorées à l'équipe, les locaux précédents devenant trop exigus. La Maison Levecq, édifice cubique au cachet art déco construit en 1945, a été méticuleusement rénovée pour accueillir l'ADU.



La cérémonie a attiré l'attention de plus d'une centaine de participants, témoignant de l'importance de cette étape cruciale dans l'histoire de l'agence.

La journée a débuté avec Arnaud DECAGNY, Maire de Maubeuge et Vice-président de l'agence, qui a joué un rôle déterminant dans l'initiative de déplacer l'agence vers ces nouveaux locaux au cachet art déco, un patrimoine emblématique de Maubeuge. Son discours a souligné l'importance de cette transition, marquant un tournant significatif pour l'ADU.





Dany FARHI, directeur de l'ADU, a ensuite pris la parole pour mettre en avant le travail de son équipe, soulignant les accomplissements de l'agence au fil des ans. Il a exprimé sa gratitude envers tous ceux qui ont contribué au succès de l'agence et a partagé sa vision pour l'avenir. Il a également remercié toutes les entreprises du territoire qui ont œuvré à la réhabilitation de la maison.

Bernard BAUDOUX, Président de l'ADU, a clôturé les discours en mettant en lumière l'expansion de l'agence vers le Valenciennois et la Thiérache. Ses paroles ont reflété la croissance dynamique de l'ADU et ont souligné l'engagement de l'agence à élargir son influence au-delà de ses frontières initiales.





La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance festive, marquée par le partage de moments de célébration et de convivialité entre les invités, les membres de l'agence et les personnalités présentes. Cette inauguration a symbolisé non seulement un changement physique de locaux, mais aussi un nouveau chapitre dans l'histoire prospère de l'ADU.

L'ADU, désormais établie dans la Maison Levecq, a entamé cette nouvelle phase avec un élan positif.

SÉMINAIRE DES AGENCES D'URBANISME DES HAUTS DE FRANCE : IMAGINER L'AGENCE DE **DEMAIN**

Le 21 septembre 2023, l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre Avesnois Hainaut Thiérache a eu l'honneur d'accueillir le séminaire annuel des huit Agences d'Urbanisme des Hauts de France, le réseau URBA8. Cet événement incontournable, organisé une fois par an, a rassemblé 170 collaborateurs venant de toutes les agences, offrant une plateforme unique pour coordonner les méthodes et partager les particularités des territoires.





La journée a débuté par une plénière animée par le Président Bernard Baudoux. Les intervenants ont présenté l'état d'avancement des clubs inter agences sur la data/données, le foncier et la communication. Cette session a permis de mettre en avant la collaboration entre les agences.





Au cœur de la journée, des ateliers par groupe ont été organisés pour imaginer l'agence d'urbanisme en 2053. Face aux changements actuels liés aux crises sociales, climatiques et sanitaires, les participants ont été invités à réfléchir sur les évolutions des métiers et des missions des agences d'urbanisme. Les discussions ont porté sur la planification, les observatoires, les études prospectives, les transitions, la concertation citoyenne, l'expertise, et l'aménagement.

Les participants ont été encouragés à penser à l'organisation future de leur agence, son statut juridique, ses partenaires, et à imaginer les enjeux sur lesquels elle travaillera. L'exercice a permis des échanges riches et variés, oscillant entre réalisme, utopie, rêverie et idéalisme.









L'après-midi s'est poursuivie par des visites de sites emblématiques du territoire. De Aulnoye-Aymeries à Sains du Nord, en passant par Maubeuge et Hautmont, les participants ont découvert des projets urbains novateurs et visités des lieux comme le pôle des cultures actuelles, la maison du Bocage, le Zoo en centre-ville ou encore les musées départementaux que sont le Forum Antique et le Musverre. Ce séminaire a renforcé les liens entre les agences, favorisé la réflexion collective sur les futurs défis urbains, et ouvert la voie à de nouvelles collaborations transversales.

À l'année prochaine pour de nouvelles perspectives!



L'ADU : UN NOUVEAU NOM, UNE NOUVELLE IMAGE POUR UN RAYONNEMENT ÉTENDU

L'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache (ADU), autrefois connue sous le nom d'ADUS, a dévoilé sa nouvelle identité en novembre 2022. Le changement de nom, marqué par l'omission du «S» de Sambre, témoigne d'une vision plus étendue, soulignant le rayonnement croissant de l'agence au-delà de ses frontières initiales.

Mais ce changement ne s'est pas arrêté au nom seul. L'ADU a également revu sa charte graphique, lui offrant une nouvelle esthétique tout en préservant les éléments clés qui font son identité. Cependant, l'aspect visuel a été modernisé avec l'adoption de couleurs vives telles que le jaune, l'orange et le rose. Ces teintes dynamiques visent à insuffler une énergie nouvelle, symbolisant la jeunesse, la lumière et l'adaptation aux tendances contemporaines.

L'agence ne s'est pas contentée seulement de renouveler son identité visuelle, mais a exploré également de nouveaux moyens de communication pour renforcer son engagement. En cette année 2023, l'ADU a développé une série de supports de communication dynamiques :

Programme Partenarial d'Activités :

L'ADU a élaboré un nouveau Programme Partenarial d'Activités, mettant en avant ses projets, ses objectifs et son implication dans le développement urbain et territorial. Ce document, enrichi par la nouvelle charte graphique, offre une vision claire des initiatives futures de l'agence.





Rapport d'Activités Annuel:

L'ADU présente son rapport d'activités annuel avec une approche renouvelée. Le document, en plus de fournir des informations détaillées sur les réalisations de l'année précédente, intègre les éléments visuels de la nouvelle charte graphique pour offrir une expérience de lecture plus dynamique et accessible.

Nouvelle Plaquette de Présentation :

Une plaquette de présentation actualisée a été conçue, mettant en avant de manière concise et visuelle la mission, les valeurs et les compétences de l'ADU. Elle constitue un outil essentiel pour présenter l'agence à ses partenaires et aux collectivités.



WOUS ÉTES UNE COLLECTIVITÉ ET VOUS SOUNAITEZ RÉQUIRE UIS CONSUMATION SENSE ÉTURE UN CONSUME DE LA CONSUME DE LA CONSUMATION SENSE ÉTURE UN CONSUME DE LA CONSUM

Plaquette de Communication SIRPP:

La mise en place d'une plaquette de communication dédiée au dispositif Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public (SIRPP) permet de sensibiliser et d'informer efficacement sur cette initiative stratégique de l'ADU.

Nouveau Site Web: Enfin, l'ADU a lancé son nouveau site web, entièrement repensé pour refléter la nouvelle identité visuelle. Plus interactif, intuitif et esthétiquement aligné avec la charte graphique, le site offre un portail dynamique pour découvrir les projets, les services et l'actualité de l'agence.



Ces nouveaux supports de communication démontrent l'engagement continu de l'ADU à évoluer avec les exigences contemporaines tout en renforçant sa connexion avec les parties prenantes. Ils offrent des moyens innovants de partager les réalisations et les projets.

Cette mise à jour de la charte graphique s'inscrit dans une démarche plus large de renouveau pour l'ADU en cette année 2023. L'agence affirme ainsi sa volonté de rester en phase avec les évolutions.



DEUX SEMINAIRES INTERNES POUR L'ÉQUIPE DE **L'AGENCE**

Comme chaque année, l'agence organise pour son équipe deux séminaires internes permettant le renforcement de la cohésion d'équipe, offrant l'occasion de faire le bilan des semestres et de collaborer entre nous.

Séminaire du 4 juillet 2023 aux Vergers Tellier, Le Quesnoy

Le premier séminaire, tenu le 4 juillet 2024 au Vergers Tellier de Le Quesnoy, a débuté par un examen approfondi du bilan du premier semestre de l'année. L'équipe a eu l'opportunité de discuter, échanger sur des points faibles et forts, évènements des premiers mois de l'année.

La matinée s'est poursuivie avec un atelier par groupe axé sur l'identification des aspects positifs et négatifs de notre organisation interne et externe. Ces ateliers ont été l'occasion pour chaque membre de l'équipe de partager ses idées et de proposer des solutions constructives pour renforcer notre efficacité.

L'après-midi a été dédié à la découverte des remparts de Vauban de Le Quesnoy à travers un Escape Game captivant. Cette activité a favorisé la collaboration et le travail d'équipe, renforçant ainsi les liens au sein de l'équipe.







Séminaire du 22 décembre 2023 au MUSVERRE, Sars Poteries

Le deuxième séminaire, tenu le 22 décembre 2023 au MUSVERRE de Sars Poteries, a été l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée où chacun a pu s'exprimer individuellement. L'agence a consacré une partie de la journée à planifier les festivités du 50e anniversaire qui auront lieu le 24 septembre 2024.

L'après-midi a été consacrée à des activités culturelles enrichissantes. L'équipe a eu l'opportunité de participer à une démonstration du soufflage de verre, suivie d'une visite guidée du musée. Un atelier de gravure sur verre a également été proposé, offrant une expérience créative et immersive.

Ces séminaires ont revêtu une importance particulière en raison des nouveaux arrivants au sein de l'équipe au cours du deuxième semestre. Ces moments privilégiés ont favorisé l'intégration et renforcé la cohésion, créant ainsi un environnement propice à l'épanouissement professionnel.













NOUVEAU SOUFFLE NUMÉRIQUE: LE SITE WEB COLORÉ DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME SAMBRE AVESNOIS HAINAUT THIÉRACHE

L'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache (ADU) a annoncé fièrement le lancement de son tout nouveau site web en cette fin d'année 2023, marquant une étape significative dans sa présence en ligne. Ce site revitalisé intègre non seulement des fonctionnalités modernes mais arbore également une nouvelle charte graphique colorée, reflétant la dynamique et l'innovation de l'ADU.

Le site, accessible via le lien www.adus.fr, accueille les visiteurs avec une explosion de couleurs vives, illustrant la vitalité et l'engagement de l'ADU envers la région Sambre Avesnois Hainaut Thiérache. La nouvelle charte graphique offre une expérience visuelle captivante et renforce l'identité dynamique de l'agence.





L'ergonomie du site a été repensée pour offrir une navigation fluide et intuitive. Les visiteurs peuvent facilement accéder aux informations essentielles sur les missions, projets, et services de l'ADU. Une attention particulière a été portée pour que chaque visiteur puissent découvrir efficacement le rôle de l'agence dans le développement et l'urbanisme sur le territoire.

Le site web met en avant les dernières actualités de l'ADU, offrant une vue privilégiée sur les projets en cours, les initiatives locales et les événements à ne pas manquer. Une section dédiée aux projets phares permet de plonger au cœur des actions concrètes de l'agence, illustrant son impact positif sur les territoires.

L'ADU renforce son engagement envers la transparence en proposant des informations détaillées sur ses missions, son équipe pluridisciplinaire, ainsi que ses partenaires et membres adhérents. Une section dédiée aux rapports et publications offre un accès facile aux ressources essentielles.

Le site encourage l'interaction avec le public, offrant des formulaires de contact et des liens vers les réseaux sociaux. Il met également en lumière les collaborations et partenariats qui font la force de l'ADU, favorisant ainsi l'échange d'idées et la coopération pour un développement territorial optimal.

Conçue avec une approche résolument tournée vers l'avenir, la plateforme est évolutive pour s'adapter aux besoins changeants. Des mises à jour régulières maintiendront la pertinence et la fraîcheur de l'information, assurant ainsi une expérience en ligne enrichissante pour tous les visiteurs.

Découvrez par vous-même le nouveau souffle numérique de l'ADU en explorant son site web vibrant: www.adus.fr



ANALYSE DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX



FACEBOOK

COUVERTURES DE LA PAGE

La couverture correspond au nombre de personnes qui ont vu le contenu de la page.

ABONNÉS À LA PAGE

Soit une augmentation de 52 abonnées par rapport à 2022

VISITES À LA PAGE

Nombre de visites de la page Facebook entre le 31/12/22 et le 31/12/23. (Soit 4700 de + qu'en 2022 sur la même période).

PUBLICATIONS POSTÉES SUR LA PAGE



LINKEDIN

Soit une augmentation de 391 abonnés par rapport à 2022

1656

25 commentaires et 75 republications sur l'année

QUEL SUPPORT UTILISENT LE PLUS LES ABONNÉS?



La majorité des abonnés réagissent aux posts via leur téléphone.



CALENDRIER DES ACTIONS

Les temps forts de cette année 2023

Arrivées Benoit, Rania & Anaïs Visite de terrain le Cateau Cambrésis SIRPP - Matinée technique Chaufferies bois - CCSA Projet TOILES - Lancement projet Toile Projet TOILES - 1er échange AGUR Ateliers de concertation à La Capelle COPIL Transfrontalier

COPIL projet Arsenal MAUBEUGE avec commune et HP PCAET - Atelier de concertation n°1 PCAET CAMVS



Lancement du travail de diagnostic sur la révision du PLH de la CAMVS Présentation projet médiathèque conseil municipal Bavay Départ projet CPAM ADU / Maubeuge

Intervention plan Mobilité CCPM

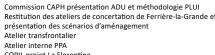
MARS

Travail de terrain Guise Visite de site CAF CPAM Maubeuge Adhésion Le Nouvion Club COM URBA8 CA ADU

Inauguration nouveau siège ADU

Sortie RA 2022 Projet TOILES - 1er atelier Toiles ADU-AGUR à l'AGUR Stand sur le marché d'Avesnes-sur-Helpe et atelier avec les séniors SIRPP - Réunion réseau régional Conseillers en Energie Partagés COTECH Étude Urbaine Hautmont MAES Inauguration Salle Multi-activités Leval

Ateliers de concertation à Avesnes-sur-Helpe (Résidences) Audition en CDPENAF de l'arrêt de projet N°01 PLUi de la CCSA



MAI

Inauguration de la saison de la Maison du Bocage à Sains du Nord COTECH Concours Douchy CA/AG ADU (Adhésion CAPH, GRT GAZ, Engie Solutions, Marly) Jury concours Douchy Arrivées de Louis, Thibault, Solène & Elodie SIRPP - COPIL d'étude potentiel géothermie Aulnoye-Aymeries Intervention Maison du Bocage Sains du Nord Pose 1ère pierre hall gourmande Maubeuge CLUB COM URBA8 Maubeuge



INTERREG - COMAC final projet Interreg CE2S Comité de sélection Concours Bavay 17ème assises des Centres-Villes Valenciennes Premier Rendez-vous avec Hasnon Participation COPIL PVD CCTC PCAET - Intervention ADU et PNRA Participation aux Rencontres Nationales des SCOT Vote du Bilan du SCOT en Conseil Syndical Approbation de la modification n°1 du SCOT COPIL programmation LLS Séminaire SCOT du valenciennois Inauguration Place des nations MAUBEUGE Projet TOILES - 2ème atelier Toiles ADU-AGUR à l'ADULM

Lancement des procédures de modification du PLUi de la CAPH Séminaire Interne Le Quesnoy Réouverture du débat sur le PADD de la CCSA SIRPP - COPIL final étude potentiel géothermie Aulnoye-Aymeries Présentation diagnostic Mobilité Ferrière la Grande COPIL LEADER Marbaix

Participation au COPIL Projet Groupe scolaire Anne Franck Debussy



CAO Ferrière la Grande Tournage WEO Article ZOO

Sortie nouvelle plaquette agence et nouveau PPA Enquête publique PLUI 3CA Arrivées de Gwenaelle, Emeline, Noémie & Camille Participation à la Conférence des SCOT Participation aux Jury salle de sports Sains du Nord Club COM URBAS à LILLE Lancement de la modification n°4 du PLUi de la CAMVS Inauguration pôle multimodal SMTUS
URBA 8 : SEMINAIRE DES HAUTS DE FRANCE A AULNOYE AYMERIES



OCTOBRE

1er COTECH du PLH de la CAMVS

Participation à une revue de proiets en Thiérache aux cotés des partenaires financeurs

RDV du SCOT, objectif ZAN - Publication Motion Design SCOT Séminaire ADEME

Arrêt de projet n°2 PLUI CCSA

COTECH - Projet toiles - Toile énergétique

Participation au webinaire CV CB / Mobilité

Jury concours Bavay

Intervention webinaire région Hauts-de-France méthode diagnostic mobilité

Projet TOILES - 3ème atelier Toiles ADU-AGUR à l'ADULM Nouveau site web

NOVEMBRE

Soirée REV3 Sambre-Avesnois - Retour COTTRI et présentation Toiles Signature Abbaye Histoire & patrimoine et Hautmont Projet TOILES - Présentation Toiles hydrauliques par l'AGUR SIRPP : Rencontre nationale CARTE - Communauté des Animateurs de Réseaux Tertiaire Energie SIRPP - Evènement France Gaz au centre de R&D RICE de GRTGaz 44e rencontre FNAU «No Cultures, No Futures - Pas de réorientation écologique sans recomposition culturelle des territoires 15 au 17 novembre 2023 à Clermont-Ferrand.

Restitution finale de la résidence à Avesnes-sur-Helpe Participation au comité de projets PVD 3CA CLUB COM URBA8 Boulogne sur Mer PCAET - Journée régionale des PCAET



Lancement de l'observatoire participatif du patrimoine, en partenariat avec le CAUE, le PNRA, la CAMVS et l'UPHF

Présentation du projet du centre-ville de FLG aux habitants Evènement métha'morphose GRDF

Approbation du PLUi de la 3CA

Sortie de cartes de voeux 2024

Conférence Intercommunale du Logement de la CAMVS et mise en application officielle de la cotation de la demande en logement social

Rencontre Madame la Sous-Préfète Séminaire interne











PCAET - Atelier de concertation n°2 PCAET CAMVS COTTRI - COPIL de clôture COTTRI

Réunion de lancement et visite commune du Nouvion en Thiérache



Restitution des ateliers de concertation de Ferrière-la-Grande et COPIL projet La Florentine







SIRPP - Réunion réseau régional Conseillers en Energie Partagés



NOTRE FINANCEMENT SUR L'ANNÉE 2023

TOTAL DU FINANCEMENT

1602231€

CAMVS

565 250 €

SCOT SAMBRE AVESNOIS

150 734 €

ÉTAT

119 215 €

CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

106 500 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE L'AVESNOIS

40 000 €

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTE DU HAINAUT

35 000 €

PROMOCIL - L'AVESNOISE

20 000 €

ACCOMPAGNEMENT S.I.R.P.P.

51682€

DIVERS

36 850 €

ENGIE - POLE SYNEO - CABINET BERIM - AIDE APPRENTISSAGE LOYER LALAM

> **ACCOMPAGNEMENT SUR** LES PROJETS URBAINS

> > 273 000 €

AULNOYE AYMERIES - MAUBEUGE - MARLY - DOUCHY LES MINES FERRIERE LA GRANDE - LA SENTINELLE - HAUTMONT - LOUVROIL NEUF MESNIL - PONT SUR SAMBRE - BOUSSOIS - COLLERET **ELESMES - CERFONTAINE**

> **ACCOMPAGNEMENT** PETITE VILLE DE DEMAIN

> > 204 000 €

AVESNES SUR HELPE - AVESNELLES - BAVAY - LANDRECIES LE QUESNOY - SAINS DU NORD - CAUDRY - LE CATEAU **GUISE - LA CAPELLE - LE NOUVION**

NOMBRE D'ADHESIONS

16

NOMBRE DE NOUVELLES CONVENTIONS

26



RETROUVEZ NOS LIENS IMPORTANTS EN SCANNANT CE QR CODE





